Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutien[illegible] de toutes façons, que le cler[illegible]s encourage et travaille à leur [illegible]usion. Il n'y a peut-être pas, à l'[illegible] actuelle, de moyen plus effica[illegible] défendre la cité du bien que d'a[illegible] par notre confiance et nos séc[illegible] opportuns, les journalistes ca[illegible]ques à repousser toutes les att[illegible]s parties de la cité du mal.

[illegible]er Concile plénier de Québec.

27ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 2 mars, 1938 — NO. 49.

LES PREOCCUPATIONS ACTUELLES DU SAINT-PERE

HENRI BORDEAUX ET PIE XI

Le gardien suprême de la personne humaine: c'est ainsi que l'académicien français définit le Saint-Père, dans le récit de sa dernière audience pontificale.

PARIS.— Le gardien suprême de la personne humaine: c'est ainsi que l'écrivain catholique Henry Bordeaux définit le Saint-Père dans le récit de sa dernière audience pontificale dont l'agence Havas est en mesure de publier dès maintenant les passages essentiels: un vieillard blanc est assis et comme rivé sur son siége, car il s'est voûté, et comme rapetissé, amaigri, émacié, il semble flotter dans ses vêtements blancs. Son cou est trop au large dans l'encolure de sa soutane blanche, et les cordes sont visibles qui le rejoignent au menton. Mais cette impression première ne dure qu'une seconde ou deux. La voix, le regard, le geste restituent d'un coup à ce prétendu mourant toute sa puissance, toute son autorité. Il n'a rien perdu de l'une ni de l'autre. Au contraire, elles semblent accrues. Elles se sont mises à part de la force physique pour ne plus être contrarlées par les vicissitudes de celle-ci.

Ici, l'énergie est intacte. La résolution et la fermeté ne changeront plus jusqu'à la fin.

Oserais-je, sans crainte de les profaner, transcrire tant [illegible] que mal et sous ma seule responsabilité quelques-unes des préoccupations pontificales? Prier, c'est le mot que le pape répète le plus volontiers. L'intelligence ne conduit pas toute seule à la vérité et c'est parce qu'on ne cherche pas d'autre illumination que le [illegible] tremble sur ses bases. La Fra[illegible] pas ca[illegible] préoccupation principale, loin de là. Je comprends bien à quels pays il fait allusion sans les nommer quand il se dit le gardien suprême de la personne humaine, de la liberté humaine, de la conscience humaine, menacées par l'étatisme.

Que ne puis-je citer pour l'opposer à Hitler ce passage déjà ancien de Mussolini: "Chaque fois qu'un Etat entre en conflit avec la religion, c'est l'Etat qui sort vaincu de la lutte. Le combat contre la religion c'est la guerre déclarée à l'esprit dans ce qu'il a de plus profond, de plus intime. Les armes les plus acérées utilisées par l'Etat sont impuissantes à infliger des blessures mortelles à l'Eglise qui sort invariablement victorieuse des conflits les plus acharnés."

Et ce voyageur français, membre éminent de l'Académie française, conclut:

"Mais le pape a-t-il besoin de la reconnaissance du pouvoir religieux, lui qui sait que le temps lui est donné et les siècles? Il revient encore et revient toujours sur l'intangibilité de la personne humaine, sur le [illegible] du [illegible] l'enfant qui est à Dieu et à ses parents avant d'être à l'Etat. Puis au moment de me donner congé, cette fermeté s'adoucit brusquement dans un geste de bénédiction. Alors, je retrouve sur son visage le reflet de l'humanité souffrante. La charité qui cédait le pas à l'autorité a reparu, a fleuri."

117 MILLIONS POUR LA GUERRE

Le programme naval du président Roosevelt coûtera au moins un billions de dollars, a déclaré le contre-amiral Dubose.— Il faudra ajouter 117 millions aux 899 déjà prévus.

MILLE AVIONS DE COMBAT

WASHINGTON.— Le contre-amiral G. Dubose, chef de la Construction de la Marine, a déclaré que le programme naval du président Roosevelt coûtera au moins un billion de dollars. Si l'on fait exception, dit-il, du coût des mille avions de combat que les Etats-Unis se proposent de construire, le programme naval coûtera $977,546,000 de plus que les $800,000,000 demandés par le président pour compléter le programme de réorganisation de la marine américaine.

Voici les divers estimés de l'amiral Dubose au sujet des unités dont la construction est projetée:

Pour 46 vaisseaux de combat (le programme naval pourrait permettre la construction de 9 à 19 croiseurs ou encore de 46 vaisseaux de guerre), les Etats-Unis devront dépenser $731,095,000. Pour 22 navires auxiliaires: $246,451,000. Soit un total de $977,546,000.

Le contre-amiral réclama également la construction d'un plus grand nombre de balayeurs de mines et de vaisseaux auxiliaires dont la construction coûtera de $50,000,000 à $72,000,000. En plus de ces vaisseaux, il faudra un montant de $1,050,000,000 réservé à la construction d'avions. La plupart de ces vaisseaux seront construits de même que les avions, suivant les dispositions du programme du président Roosevelt, à raison d'une certaine quantité par année.

LA POLITIQUE DE DEFENSE EST ENCORE LA MEME

C'EST CE QU'A DECLARE EN CHAMBRE LE PREMIER MINISTRE DU CANADA

OTTAWA.— La politique de défense du Canada n'a pas changé depuis la dernière session du parlement. C'est ce qu'a souligné le premier ministre Mackenzie King, de l'enceinte de la Chambre des Communes. Il rappela que le ministre de la défense, l'hon. Ian MacKenzie, et lui-même avaient déjà énoncé la ligne de conduite du gouvernement à ce sujet.

(Le premier ministre assura à la dernière session que la politique de défense du fédéral n'avait pour but que de protéger le Canada contre toute invasion et que de maintenir la neutralité du pays. Il nia que le gouvernement eût l'intention de faire participer le Canada à des guerres à l'extérieur de nos frontières.

UN MOYEN TROP COUTEUX DE PARER AU FLEAU DE LA SECHERESSE DANS L'OUEST

C'est ce que pense M. Crerar du projet de diversion des eaux de la rivière Saskatchewan

RESOLUTION DE M. COLDWELL

OTTAWA.— "De gigantesques projets d'irrigation constitueraient un moyen 'trop coûteux de remédier à la sécheresse dans les provinces des prairies". C'est là la conseil qu'a donné à la Chambre des Communes, l'hon. T.-A. Crerar, ministre des Ressources et des Mines. En parlant ainsi, il faisait allusion à la diversion projetée des eaux de la rivière Saskatchewan.

"J'ai encore confiance dans l'Ouest canadien", s'écria le ministre. Il prédit la renaissance des prairies dès que les pluies tomberont au temps voulu. "Il y a dix ans", dit-il, "l'Ouest produisait 540,000,000 de boisseaux de blé. La Saskatchewan à elle seule en fournissait 300,000,000 de boisseaux. Je suis convaincu du retour de ces belles années."

M. Crerar fit ces remarques après que la députation eût longuement discuté une résolution proposée par M. M.-J. Coldwell, député C.C.F., de [illegible] nomination d'un comité d'ingénieurs pour enquêter sur la possibilité de réaliser de vastes projets d'irrigation.

LA SESSION ONTARIENNE

TORONTO.— La deuxième session de la 20e Assemblée législative ontarienne s'est ouverte dans une atmosphère d'entente et de cordialité. La cérémonie d'ouverture, présidée par S. H. le lieutenant-gouverneur Albert Matthews, a été presque aussi brillante qu'aux beaux jours d'autrefois, avant que M. Hepburn décide de supprimer ce qu'il appelle "la dentelle". Le chef de l'opposition parlementaire, M. L. Macaulay, s'est engagé à collaborer avec le gouvernement dans toute la mesure du possible et le premier ministre Hepburn l'a remercié.

Le discours du trône annonce principalement un projet de régularisation des rivières de l'ouest l'Ontario où il s'est récemment produit des inondations et une révision complète du programme des études dans les écoles primaires et secondaires.

SACRE DE SON EXCELLENCE MGR P.-S. DESRANLEAU

Dans la cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke

SHERBROOKE.— En présence d'une trentaine d'archevêques et évêques, de dignitaires ecclésiastiques, de supérieurs de communautés et de centaines de prêtres, de religieux, de religieuses, des élèves du séminaire Saint-Charles Borromée, des élèves du Mont-Notre-Dame et de tous les fidèles de Sherbrooke, Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et Leurs Excellences Nosseigneurs Deschamps et Desmarais, ont sacré évêque titulaire de Salé et coadjuteur de Sherbrooke Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, dans le sanctuaire de la cathédrale Saint-Michel.

Les sermons en français et en anglais ont été prononcés respectivement par S. Ex. Mgr Anastase Forget, évêque de St-Jean-de-Québec et S. Ex. Mgr Joseph Guy, évêque de Gravelbourg.

LE REV. P. BELLOUARD PRECHERA LE CAREME

MONTREAL.— C'est le Révérend Père J.-B. Bellouard, O.P., prédicateur français, qui prêchera le carême à Notre-Dame. Le distingué prédicateur a été tellement apprécié l'an dernier que M. le curé Bouhier l'a prié de revenir encore cette année prêcher la parole de Dieu au temple de Notre-Dame, pendant la saison du carême.

A TRAVERS LE MONDE

LE R. P. JOSEPH ROUSSEAU, O.M.I., EN ROUMANIE

MONTREAL.— Le R. P. Rousseau, O.M.I., procureur général des Oblats auprès du Saint-Siége, vient d'être nommé par S. S. le Pape Pie XI, visiteur des séminaires et scolasticats de Roumanie et représentant des Congrégations des Séminaires et des Etudes et des Religieux. Il est parti de Rome, le 31 janvier, pour aller remplir cette mission. Le père Joseph Rousseau est natif de Saint-Sauveur de Québec et a appartenu pendant plusieurs années à la province oblate de l'Est canadien.

L'ACTION CATHOLIQUE EN ANGLETERRE

PARIS.— Les dirigeants de "l'Action catholique française" ont appris avec la plus vive satisfaction la création d'une organisation jumelle en Angleterre.

Les trois points du programme de l'action catholique anglaise seront: le maintien de la foi, l'extension du règne du Christ, la solution desp roblèmes sociaux.

LE CINEMA FRANCAIS

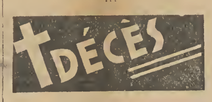
PARIS.— La commission parlementaire du cinéma a présenté un rapport où elle déclare que le traité de commerce franco-américain de 1936 a virtuellement tué le cinéma français. Le rapport conclut à la nécessité de modifier ce traité dans le sens d'un accroissement des droits sur les films américains et d'un contingentement plus sévère.

LE NOUVEAU VICE-CONSUL DE FRANCE

MONTREAL.— M. René de Croy occupe, depuis quelques jours, le poste de vice-consul de France à Montréal.

M. de Croy est le descendant de Pierre de Voyer d'Argenson, qui fut gouverneur de la Nouvelle-France, et de Louis d'Houël à qui Richelieu fit appel pour la fondation de la Compagnie des Cent Associés.

Il est né à Paris le 12 octobre 1910. Il est diplômé de l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales de Paris. Il a débuté dans la carrière diplomatique comme attaché d'ambassade à Londres, puis à Ottawa.



MORT DE L'ARCHEVEQUE DE KINGSTON

KINKSTON, Ont.— S. E. Mgr Michael-Joseph Spratt, archevêque de Kingston, est mort à 84 ans, après une longue maladie.

MORT DE M. GILBERT-OVILA JULIEN

OTTAWA.— M. Gilbert-Ovila Julien, rédacteur de la chronique sportive et d'une bonne partie de la chronique musicale du Droit, et professeur de géographie physique et de géologie à l'Université d'Ottawa, est mort subitement dans la rue, dans la nuit de samedi à dimanche, 20 février dernier. Il était à 'exercer ses fonctions de journaliste lorsque la mort vint l'enlever à l'estime de tous ceux qui l'on connu.

Nous unissons notre témoignage de sympathie à tous ceux que le Droit et la famille du défunt ont reçus à cette occasion.

FEU MME JOSEPH CABANA

MONTREAL.— On apprend la mort de Mme Vve Joseph Cabana, mère de plusieurs prêtres, survenue à sa demeure, 4758, rue Papineau. Elle était âgée de 69 ans. Mme Cabana est la mère de dix-huit enfants, dont trois sont prêtres: le Père Louis-Joseph Cabana, des Pères Blancs, à Bubusi; le Père Jean-Baptiste Cabana, O.M.I. de Makwa, en Saskatchewan; l'abbé Georges Cabana, directeur spirituel du grand séminaire de St-Hyacinthe. Parmi les autres enfants: Aldège Cabana, marchand à La Patrie; Sylvme Cabana, instituteur; le docteur Ernest Cabana; deux filles: Lucienne et Marie-Blanche, de Montréal, et plusieurs petits-enfants.

A L'OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE

PARIS.— M. Mario Roques, professeur à la Faculté des Lettres, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vient d'être élu président de l'Office de la langue française, en remplacement de Ferdinand Brunot, mort le mois dernier.

M. Roques, né en 1875, est un spécialiste des questions linguistiques. Directeur des revues *Romania* et *Les Classiques français du moyen-âge*, il fait partie de la Société des textes français modernes et de nombreuses sociétés de philologie. En plus, il est professeur à l'Ecole des langues orientales.

NOUVEAUX TIMBRES

OTTAWA.— Le ministère des Postes va émettre quatre nouveaux timbres prochainement, annonce-t-on. Deux de ces timbres, des timbres de deux sous, représenteront l'un, la Tour de la Paix, au Parlement fédéral, et l'autre, le Fort Garrison de Winnipeg. Un timbre de cinquante sous, le port de Vancouver et un autre timbre, d'un dollar, le château de Ramsay, à Montréal. On dit que ces timbres seront parmi les plus beaux du monde.

LE PRET AGRICOLE ET LES PROVINCES

OTTAWA.— Sait-on que le gouvernement fédéral, sous l'empire de la Loi canadienne du Prêt agricole, a garanti aux provinces la somme de $4,592,863? Cela représente 61 prêts consentis sur un total de 172 demandes d'emprunt à dater du 1er avril 1937 à janvier 1938.

Voici comment se répartissent ces prêts fédéraux aux diverses provinces: Ile du Prince-Edouard, $121,837; Nouvelle-Ecosse, $187,261; Nouveau-Brunswick, $58,314; Québec, $1,294,076; Ontario, $187,261; Manitoba, $409,236; Saskatchewan, $1,079,058; Alberta, $543,160; Colombie canadienne, $126,207.

LA DETTE TOTALE DE GUERRE DU CANADA

La réponse du gouvernement King au député de Halifax, M. Isnor

OTTAWA.— A M. G.-B. Isnor, député de Halifax, qui avait demandé au gouvernement quelle était la dette totale de guerre du Canada, le gouvernement a répondu à la Chambre des Communes, qu'il était impossible de déterminer avec exactitude quelle partie de la dette totale du Canada représentait la dette de guerre. Dans les comptes publics de l'année terminée le 31 mars 1937, il y a un tableau indiquant les dépenses de guerre et de démobilisation, les réclamations de guerre incluses, année par année, depuis 1915, et formant le total de $1,695,358,569.66 au 31 mars 1935.

Ce total, cependant, ne comprend pas les pensions de guerre, les dépenses d'entretien supplémentaires des soldats revenus du front, les frais d'établissement des soldats sur les fermes, les intérêts sur la dette de guerre et autres déboursés causés indirectement par la guerre.

Le gouvernement a également répondu à M. Isnor que la taxe du revenu est perçue en vertu de la loi de la taxe de guerre sur le revenu. On perçoit également diverses taxes d'accise, la taxe sur la circulation des chèques et la taxe sur le revenu net des primes des compagnies d'assurance autres que les compagnies d'assurance-vie, en vertu d'un statut ayant pour titre "loi spéciale du revenu de guerre". M. Isnor avait demandé au gouvernement s'il existe actuellement une taxe spéciale de guerre. La somme perçue en vertu de la "loi du revenu de guerre" s'élevait à $102,365,241.75, et celle perçue en vertu de la "loi spéciale du revenu de guerre", à $154,357,679.76, durant l'exercice terminé au 31 mars 1937.

AMENDEMENTS A LA LOI DU CADENAS

LES LIVRES SUR LE COMMUNISME A LA BIBLIOTHEQUE DE McGILL

MONTREAL.— On apprend que la loi du cadenas serait amendée de façon à permettre de faire des distinctions entre les dépôts de littérature communiste et ceux des kiosques de journaux, des libraires et des bibliothèques publiques.

On sait qu'il y a à la bibliothèque publique de l'Université McGill un certain nombre de rayons chargés de livres sur le communisme. Déjà, certains partisans de la "liberté de parole", gênés par la loi du cadenas, ont sommé la police provinciale d'aller saisir le dépôt de livres communistes à la bibliothèque de l'Université McGill. A date, la police provinciale n'en a rien fait.

D'aucuns font observer que dans les bibliothèques publiques de langue française, il y a également des livres à l'index.

La solution serait de remettre les ouvrages sur le communisme avec discernement aux lecteurs qui les réclament, comme la chose se fait pour les livres interdits aux catholiques, à moins d'une raison majeure.

A la suite de son application, on croit aussi que la loi du cadenas sera amendée sur plusieurs points afin de clarifier certaines situations.

A L'HONNEUR

DECORES PAR LE PAPE

CITE VATICANE.— S. S. Pie XI a décerné le titre de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand aux présidents du Nicaragua de Panama et de Costa-Rica. On a également annoncé que le nonce apostolique du Nicaragua avait été nommé doyen du corps diplomatique de ce pays.

CHEZ LES ACADIENS

MONCTON, Nouveau-Brunswick.— Le juge A.-T. Leblanc, de la Cour supérieure du Nouveau-Brunswick, et le Dr F.-A. Richard, de Moncton, ont été créés chevaliers de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

INVESTITURE DE MGR GAUDET

SHEDIAC.— S. E. Mgr Melanson, archevêque de Moncton, a remis les insignes de la prélature domestique à M. l'abbé J.-V. Gaudet, en l'église de Saint-Joseph de Shédiac.

MGR GRENTE, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

PARIS.— Nous sommes heureux d'apprendre que Mgr Grente, qui vient de prendre place parmi les 40 Immortels, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre du ministère des Affaires étrangères.

CHRONIQUE AGRICOLE

Revue agricole de l'année 1937

RESUME

Les prévisions agricoles pour l'année 1938 dépendent dans une grande mesure des aspects courants de la demande intérieure et étrangère. Ces aspects peuvent être classés sommairement comme suit:

LA SITUATION INTERIEURE

Aspects favorables

1. La situation des affaires en général s'est grandement améliorée pendant le premier semestre de 1937 et cette amélioration s'est bien maintenue au cours du troisième trimestre.
2. La structure financière du Dominion était meilleure en 1937 qu'en 1936.
3. La situation bancaire canadienne est toujours bonne. Les dépôts augmentent et les taux d'intérêts à long terme sont toujours favorables à l'emprunteur.
4. La hausse de prix a été plus accentuée sur les produits agricoles que sur tout autre groupe de produits; pour la première fois depuis huit ans elle soutient avantageusement la comparaison avec celle des autres groupes. On ne prévoit pas de fluctuations importantes dans cet écart entre les prix en 1938.
5. La situation de l'emploi s'est beaucoup améliorée en 1937 par comparaison à 1936 et le nombre des assistés à diminué.

Aspects défavorables

1. La hausse rapide du coût des choses, jointe aux influences extérieures, a causé une certaine hésitation dans l'industrie qui peut se prolonger en 1938...
2. Les prix de gros et ceux des actions ordinaires ont diminué pendant la dernière partie de l'année.
3. L'accumulation des stocks mondiaux de certaines matières premières, qui avait atteint un bas point en 1936, recommence.

CONDITIONS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Aspects favorables

1. Au point de vue du volume, le commerce international est presque revenu au niveau qu'il avait atteint en 1929.
2. Il y a eu quelques progrès vers la suppression des barrières commerciales.
3. Les changes étrangers ont été relativement stables.
4. Il est à prévoir qu'en 1938 la demande étrangère pour les produits agricoles sera à peu près égale à celle de 1937, mais les exportations totales de produits agricoles canadiens seront fortes en raison de la faible production.

Aspects défavorables

1. Le commerce des produits alimentaires n'a pas repris au même point que celui des minéraux et des produits non alimentaires.
2. La tendance à la hausse des prix en général s'est interrompue en avril 1937 et la courbe est à la baisse depuis cette époque.
3. L'activité commerciale donnait des signes de ralentissement pendant les derniers mois de 1937.
4. Le coût des transports maritimes a augmenté et ce fait peut exercer une influence considérable sur le genre et le volume du commerce des produits agricoles.

Voici maintenant quelques-uns des aspects importants de la situation et des prévisions en ce qui concerne les différents produits pris séparément:—

GRAINS

Blé

1. La récolte mondiale de blé de 1937, un peu plus forte que la précédente, a été contre balancée par une réduction presque équivalente dans les stocks mondiaux.
2. Dans les pays qui importent normalement, l'approvisionnement est plus considérable et une contraction du commerce international est à prévoir.
3. Dans les pays exportateurs, les approvisionnements ne dépassent que légèrement les besoins pour les importations, et l'on compte que les prix resteront à peu près aux niveaux actuels jusqu'à ce que l'on puisse évaluer la récolte de 1938.
4. L'étendue mondiale de blé est toujours à un niveau anormal et si les rendements sont normaux dans les pays d'importation et d'exportation, il est à prévoir que les prix baisseront à mesure que les stocks de surplus augmenteront.
5. Il est essentiel que le Canada ait des approvisionnements suffisants de blé pour en offrir en tout temps sur les marchés mondiaux, et il est évident que la récolte probable, sur des emblavures semblables à celles qui ont été ensemencées en 1937, pourra être absorbée sans difficulté.

Blé durum (Blé à macaroni)

1. Les stocks mondiaux de blé sont abondants cette année, en contraste aux approvisionnements déficitaires de 1936-37.
2. Les prix du blé durum en 1937-38 étaient sensiblement inférieurs aux prix des variétés de blé rouge dur.
3. Il est à prévoir que beaucoup de cultivateurs abandonneront le blé durum pour cultiver les nouvelles variétés résistantes à la rouille, mais on considère qu'il serait bon de maintenir l'étendue ensemencée de ce blé dans les principaux districts de production.

Avoine

1. La production de l'avoine a enregistré une légère augmentation au Canada en 1937.
2. La réduction du reliquat au commencement de l'année a fait que l'approvisionnement total est moins considérable que d'habitude.
3. Les réserves ont été amoindries par une succession de mauvaises récoltes, d'où la nécessité d'accumuler des stocks suffisants pour les années de faible récolte.

Orge

1. La récolte de 1937 n'a été que légèrement supérieure à celle de 1936, mais elle s'est vendu à prix plus bas parce que la demande était moins active aux Etats-Unis.
2. On croit que les approvisionnements totaux d'orge au printemps de 1938 seront moins élevés que l'année précédente.
3. Il est à prévoir que l'étendue ensemencée d'orge en 1938 sera à peu près égale à celle de 1937.

Seigle

1. La production du seigle en 1937 était de 34 pour cent plus élevée qu'en 1936, mais elle est encore inférieure à la moyenne quinquennale (1930-34).
2. Les approvisionnements totaux sont inférieure de plus d'un million de boisseaux à ceux de l'année précédente de récolte, en raison d'une forte réduction dans les stocks de reliquat.

Graine de lin

1. La récolte de graine de lin a été faible en 1937 et les approvisionnements visibles totaux sont d'environ un million de boisseaux inférieurs à ceux de l'année dernière.
2. Le Canada importe environ un million de boisseaux de graine de lin tous les ans, principalement de l'Argentine.
3. Il pourrait y avoir profit à semer plus de lin dans les districts où cette plante vient bien.

Grain de semence

1. Les cultivateurs qui manquent de grain de semence dans les Provinces des Prairies feront bien de s'en procurer sans tarder pour les semailles de 1938, sinon ils n'en trouveront pas.
2. La Colombie-Britannique et l'Est du Canada devraient avoir une provision suffisante de grain de semence pour 1938, à part quelques districts où il pourra être nécessaire d'en distribuer.

Graine de trèfle, de luzerne et de graminées

1. La récolte totale de graine de trèfle rouge et de trèfle d'alsike de 1937 est la plus faible que l'on ait rentrée depuis plusieurs années et il sera nécessaire d'en importer.
2. L'approvisionnement total de graine de luzerne est plus considérable, spécialement au Manitoba et en Saskatchewan, et il y en aura pour l'exportation ainsi que pour les besoins intérieurs.
3. Les prix plus élevés auxquels la plupart des semences se sont vendues en 1937-37 sont dûs principalement à la demande d'exportation, spécialement des Etats-Unis.

Situation des aliments

1. Les approvisionnements totaux de grains à bétail pour 1937-38 sont inférieurs à la moyenne et légèrement inférieurs à ceux de 1936-37. Les prix ont baissé cependant parce que la demande d'exportation est moins active, en raison des approvisionnements plus considérables aux Etats-Unis.
2. Les prix des animaux ont remonté, et l'écart entre ces prix et ceux du grain est plus favorable que l'année précédente.
3. Il s'est produit plus de foin et de fourrages en 1937 qu'en 1936.
4. Les approvisionnements canadiens de grain à bétail et de foin pour 1937-38 sont d'une qualité inférieure à la moyenne.
5. Il sera nécessaire de faire de grosses expéditions d'aliments des régions de surplus sur les régions déficitaires pendant la saison de 1937-38.

ANIMAUX DE FERME

Bovins de boucherie

1. Le cycle de production de boeufs de boucherie a maintenant atteint son plus haut point et l'on peut s'attendre à une diminution graduelle des approvisionnements totaux pendant les trois ou quatre années prochaines.
2. Il peut se faire que la demande totale de viandes ne soit pas aussi forte en 1938 qu'en 1937, mais elle restera peut-être la même en ce qui concerne le boeuf et le veau parce qu'il y aura moins de porc.
3. On croit que les Etats-Unis offriront un bon débouché pendant plusieurs années.
4. De gros arrivages de boeufs gras peuvent provoquer une baisse de prix au commencement de 1938, mais ces prix devraient se stabiliser plus tard.
5. Le marché du Royaume - Uni s'améliore et pourra offrir un débouché important au printemps de 1938.

Porcs

1. La production de porcs de consommation en 1938 sera plus faible qu'en 1937, spécialement dans les Provinces des Prairies.
2. A la fin de 1937 l'écart entre les prix des aliments et des porcs était favorable à l'industrie porcine.
3. Les exportations de produits du porc en 1937 ont dépassé celles de 1936 et établi un nouveau record en ce qui concerne le mouvement sur le Royaume - Uni.
4. Les exportations de 1937 représentaient 40 pour cent de la production porcine canadienne.

Chevaux

1. Une nouvelle diminution dans le nombre estimé de chevaux de ferme au Canada s'annonçait au 1er juin 1937.
2. Les prix des chevaux ont augmenté en 1937 et il est possible qu'ils continuent à le faire en 1938.
3. Les expéditions de chevaux de l'Ouest sur l'Est du Canada en 1937 ont dépassé celles de 1936 par 4,000 têtes.

Moutons et laine

1. En 1937 la production des moutons, en baisse depuis 1932, paraissait devoir reprendre.
2. Le prix des agneaux était élevé en ces deux dernières années et l'on considère qu'il le restera, spécialement pour les agneaux bien engraissés et d'un poids utile.
3. Le prix de la laine pendant l'automne de 1937 a été affecté par un ralentissement dans les fabrication des produits textiles.
4. Il est probable que les approvisionnements mondiaux de laine en 1938 seront un peu plus considérables qu'en 1937.

Volailles et oeufs

1. Il est peu probable que la production des oeufs pendant les dix premiers mois de 1938 dépasse celle de la même période de 1937.
2. A en juger par les indications actuelles, il est probable que les prix des oeufs seront un peu plus élevés en 1938 qu'en 1937.
3. Près de 99 pour cent des oeufs produits au Canada sont consommés au pays même.
4. Le marché aux volailles de 1937 accuse une amélioration bien nette sur celui de 1936. Les exportations de volailles vivantes et mortes ont augmenté.
5. Les prix des volailles en 1938 devraient être, dans l'ensemble, comparables à ceux de 1937.

PRODUITS LAITIERS

1. La production totale du lait au Canada augmente régulièrement tous les ans depuis plusieurs années.
2. Les prix étaient plus élevés en 1937 et la valeur de la production laitière est la plus forte que l'on ait notée depuis 1930.
3. Les stocks de beurre sont faibles au commencement de 1938 et un relèvement des prix est à prévoir pendant la première partie de 1938.
4. La production fromagère de 1937 a atteint son plus haut point depuis 1928. Les exportations ont augmenté et les prix étaient meilleurs.

LE MARCHE

Les grains

WINNIPEG, 28 FEVRIER

Blé No. 1 Nor. 142 3-8; No. 2 Nor. 134 3-8; No. 3 Nor. 120 3-8; No. 4 Nor. 110 3-8; No. 5, 96 3-8; o. 6, 87 3-8; fourrage 77 3-8; No. 1 Garnet 121 3-8; No. 2 Garnet 118 3-8; No. 1 Durum 92 3-8; No. 1 A. R.W. 110 3-8; No. 4 spécial 103 3-8; No. 5 spécial 93 3-8; No. 6 spécial 84 3-8; Voie 140 3-8; criblures $4.50 la tonne.

Avoine— No. 2 CW 53; No. 3 CW 48; Ex. 1 fourrage 48 1-2; No. 1 fourrage 44 3-4; No. 2 fourrage 39 3-4; No. 3 fourrage 37; voie 51:

Orge— Maltages: 6 et 2 rangées Ex. 3 CW 66. Autres: No. 3 CW 63 1-2; No. 4 CW 62 1-2; No. 5 CW 61; No. 6 CW 60; voie 66.

Lin— No. 1 CW et voie 172 1-4; No. 2 CW 168 1-4; No. 3 CW 147 1-4; No. 4 CW 142 1-4.

Seigle- No. 2 CW 81 5-8.

* * *

PRINCE-ALBERT, 28 FEVRIER

Blé— No. 1 Nor. 119; No. 2 Nor. 111; No. 3 Nor. 98 1-2; No. 4 Nor. 88 1-2; No. 5, 74 1-2; No. 6, 65 1-2; fourrage 55 1-2. Garnet: 1 CW 99 1-2; No. 2 CW 96 1-2.

Avoine— No. 2 CW 39 1-2; No. 3 CW 34 1-2; Ex. 1 fourrage 35; No. 1 fourrage 31; No. 2 fourrage 26; No. 3 fourrage 23 1-2.

Orge — No. 3 CW 46 1-2; No. 4 CW 45 1-2; No. 5 CW 44; No. 6 CW 42; No. 3 Ex. CW 6 rangées 49; 2 rangées 49.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Les bestiaux

WINNIPEG, 28 FEVRIER

Reçus: 1,000 bêtes à cornes, 700 veaux, 1,400 porcs, 10 moutons.

Bonvillons de choix, $5 $5.25; bons $4.50 à $4.75; medium $3.75 à $4.25; communs $3 à $3.50; génisses de choix $4.75 à $5; veaux de choix $6 à $7.

Veaux, bons et choix $7 à $8; communs et medium $3 à $6.50.

Bacons $9.25; pesants $8.75; légers $8.50 à $9.25; truies $7 à $7.50.

Le change

A Montréal: la livre 5.02 1-8; le dollar américain 1.00; le franc 3.27 1-4.

A New-York: la livre 5.02 1-16; le dollar canadien .99 63-64; le franc 3.27 1-8.

En or: la livre 12s 1d; le dollar américain et le dollar canadien 58.88 sous.

Objectif de 100%

500— 300— 100— 49— 15— 9— 7— 5— 3— 1— 1— 3— 5— 7— 9— 11— 13— 15— 25— 100— 300— 500—

—400 —200 —82 —37 —10 —8 —6 —4 —2 —0 —2 —4 —6 —8 —10 —12 —14 —20 —50 —200 —400

Les suivants ont pour objectif d'abonner 100% de la population française.

ST-VICTOR
RADVILLE
SOURIS VALLEY
ZENON PARK
PRUD'HOMME
SCOUT LAKE
VONDA
CANTAL
ALIDA
AUBURNTON
CODERRE
FRY'S
ALBERTVILLE
MONTMARTRE

Les suivants ont atteint 100% St-Hubert Mission, Whitewood, Inchkeith, Langbank, Beynes.

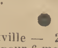
Il nous reste encore 724 abonnements à renouveler.

Les suivants ont déjà renouvelé presque entièrement: Wauchope, Arborfield, Lebret, Eldred, Prince-Albert, Tisdale, St.-Front, Lac- Pelletier, Shell River, Battleford, North Battleford, Meskanaw, Leoville, Edam, Jack - Fish, Meota, Vawn, Paradise Hill, White Star, St-Hippolyte, Shaunavon, Wolseley, Ormeaux, Spiritwood St-Louis, Storthoaks, Celtic, Pascal, Boutin, Coderre, Albertville, Montmartre, Willow - Bunch.

D'autres commencent la campagne:

Bellegarde, Radville, Frys, Antler, Redvers, Cantal, St-Denis, Meyronne, Sandall, Le Pas, Laflèche, Neptune, Duck Lake, Domrémy, Zenon-Park, St-Brieux, St-Victor, Scout Lake, Bellevue, Delmas, Vonda, Dollard, Debden, Mattes, Park Valley, Alida, Auburnton, Rosetown.

Prud'homme, Crystal-Spring, Bonne Madone, Beauval, Big River, Lac Vert, Périgord, Ile-à-la-Crosse, Mervin, Fife Lake, Batoche, Kennedy, Laventure, Makwa, Lac Pelletier, n'ont plus qu'à recueillir de nouveaux abonnés.



Albertville — 27 nouveaux dont 18 pour 6 mois: Voici une suggestion. Il n'en reste plus qu'un à renouveler à Ormeaux 15 nouveaux et presque tout renouvelé à Montmartre. A Laventure, 2 nouveaux.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée, A PRINCE-ALBERT, SASK.

Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Assistant-rédacteur: G. CREPEAU, o.m.i. Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

UN CONGRES

-I-

L'Association des Commissaires d'école de la Province (Saskatchewan School Trustees Association) avait son Congrès récemment, à Saskatoon.

Une coutume, établie il y a quelques années, veut qu'un représentant des associations soeurs vienne au sein du Congrès présenter ses hommages, souhaiter plein succès dans les délibérations qui vont suivre, écouter ce qui se pàsse ou s'effacer selon son désir, pour reparaître à un banquet donné à l'élite de l'association et à tous les invités hors les murs.

L'Association des Commissaires franco-canadiens avait cru me faire un honneur en me demandant de la représenter cette année, à Saskatoon.

L'honneur était là peut-être, mais c'était aussi un devoir pénible et ingrat. J'étais obligé de faire un discours ne dépassant pas cinq minutes, de le bien dire, de ne pas introduire dans mes phrases un seul mot controversable, de ne pas trop vanter mon district scolaire en matière de paiement de salaire ou de collection de taxes, de ne pas trop plaindre les gens des territoires éprouvés de peur qu'ils ne demandent davantage etc. Bref, je devais parler et ne rien dire. Ai-je réussi? Seuls les congressistes qui m'avaient conseillé pourraient le dire. Je ne me souviens pas d'avoir dépassé la limite, car j'ai déjà plus écrit sur cette feuille que je n'ai dit à l'auditoire. Je ne me ferai donc pas de reproches. Nous étions six à distribuer les bouquets d'encouragement à cette belle oeuvre d'éducation et nous avons parlé selon l'inspiration du moment.

Le Congrés était présidé par un homme qui avait été longtemps mêlé aux luttes scolaires, avait occupé le deuxième rang dans l'Association pendant dix-sept ans et dirigeait sa destinée depuis trois ans. Cet homme, il n'y a pas de doute, nous était très favorable et l'affaire de 1918 ne serait jamais arrivée si M. Goulden avait eu la direction de l'assemblée à ce moment. Lui aussi parlait deux langues, le gallois et l'anglais, et il s'en servait quand il pouvait. Il se disait cousin du Franco-Canadien ou plutôt son émule, par le fait qu'il avait neuf enfants. Ayant atteint ses soixante-dix ans, il a cru bon de remettre les rênes à de plus jeunes que lui. Espérons que son esprit de tolérance, sa vive franchise et sa crânerie inspireront encore les futures discussions.

Je voudrais en ce moment me faire l'écho d'une de ses remarques: "la nécessité pour tous les commissaires de faire partie de leur association respective. Il est malheureusement trop vrai que si quelques commissaires travaillent avec ardeur au progrès de l'instruction et de l'éducation de leurs enfants, d'autres — et c'est la trop grande majorité — s'appuient sur ces quelques vaillants; ils ne les aident d'aucune façon et sont toujours les premiers à se plaindre et à critiquer. "Laissons cela à Georges" (paroles de M. Goulden) est devenu une règle de conduite trop générale chez les commissaires. Notre Association serait beaucoup plus forte et plus courageuse, si ses membres adoptaient la devise contraire: "Tâchons d'imiter Georges!"

Ayant débité mon petit discours, it ne me restait qu'à m'asseoir tranquille et prêter une oreille attentive à tout ce qui pourrait se dire, se discuter et se chuchoter. En somme, dans un congrès général, il se dit bien des choses.

Les discours terminés, ce fut le tour des résolutions. Le Comité exécutif en avait reçu 346, les avait refondues en 86 et les offrait à l'assemblée, comme on offre un appât aux poissons: "Mordez ou rejetez!". Mais l'assemblée ne mordait pas toujours et s'amusait à déshabiller, rhabiller, déchiqueter, polir, dépolir . . . . les phrases de ces résolutions dont plusieurs n'entrevoyaient la signification qu'après le vote. Ceci provoquait des rires ou des récriminations selon que la personne avait été mystifiée ou avait réussi le truc.

Cet article n'étant qu'une revue superficielle, je ne m'attarderai pas à disséquer chaque résolution. Je me bornerai à n'en mentionner que quelques-unes qui méritent quelques réfexions.

L'une d'elles a trait au renvoi d'une institutrice; elle est ainsi conçue: "Il est résolu que cette assemblée demande au gouvernement d'annuler l'amendement du paragraphe 212 de l'acte scolaire, adopté à la dernière session de la législature, et d'accorder de nouveau aux commissions scolaires le droit de renvoyer une institutrice le 31 décembre, ou avant, en la notifiant par écrit le 1er décembre et en lui donnant les raisons par écrit si ladite institutrice les exige."

Cette résolution demande de rendre audit paragraphe son ancienne teneur. Au cours de la discussion, l'on fit ressortir que les causes du renvoi ne sont pas toujours d'ordre strictement scolaire; souvent elles ont trait à la moralité ou à l'entourage de l'institutrice. Les commissaires, tout en admettant que l'institutrice doive rester une certaine période de temps dans la même école envisagent aussi la possibilité d'un accroc dès les premiers mois du terme et pensent que pour le bien général un changement puisse s'imposer sur-le-champ sans attendre à la fin de l'année. Ce qui donna lieu au passage suivant de la résolution: "Il est résolu que les commissaires auront le droit de congédier une institutrice peu satisfaisante en lui donnant un avis de trente jours, à n'importe quel temps du terme, la détermination étant sujette à la décision de la Commission des Références."

Ceci sauvegarde les droits de l'institutrice et empêche une friction continue pendant le terme.

La question de l'enrôlement des commissaires d'école sous forme de conscription, à l'instar de la Fédération des institutrices, ne fut pas discutée longuement, vu la mentalité d'un très grand nombre qui préfèrent suivre et sont incapables d'initiative personnelle.

Une résolution fut adoptée à cette effet. Elle montre la nécessité de l'enrégimentement 100%, par le moyen d'une cotisation obligatoire; elle fait ressortir la faiblesse que constitue l'organisation actuelle des commissaires sous une forme volontaire; elle insiste sur une plus intime coopération entre l'Association des commissaires d'école et la Fédération des instituteurs, coopération qui exige une réprésentation égale . . . A cette fin, "nous recommandons qu'une cotisation raisonable soit déduite de l'octroi pour notre adhésion à la "Saskatchewan School Trustees Association", laquelle cotisation inclura une souscription au "School Trustees Magazine".

Au premier abord, cette résolution semble très simple et sans réplique. Mais quand on a, au Congrès, entendu rabâcher les mots suivants: "démocratie", "libre volonté des commissaires en matière de direction" et "autonomie complète de chaque district", l'on ne peut s'empêcher de s'écrier: "comment appliquez-vous votre théorie?"

Il m'a toujours semblé qu'une personne qui, de son propre gré, donne son temps et son argent à une association, fera du meilleur travail et aura plus à coeur le succès de cette organisation que cette autre qui, par un rouage administratif, se trouve ipso facto incorporée dans une association sans être obligée pour cela d'en poursuivre le but et les fins. Une association constituée de cette façon ne connaîtra jamais sa force et sa valeur intellectuelle.

Ce qui est très sérieux pour nous Franco-Canadiens, c'est que par le fait même il n'y aurait plus qu'une seule association: la "School Trustees Association". Ce que nos chefs ne sauraient admettre étant donné que nos intérêts ne sont pas toujours communs. N'est-il pas vrai aussi que le commissaire, voulant faire partie d'une association, n'a qu'à en exprimer le désir à ses réunions locales et faire verser sa cotisation sans demander au gouvernement de l'enchaîner dans une association qu'il n'est pas sûr de vouloir soutenir sa vie durant. Mais c'est la mode, aujourd'hui, de demander au gouvernement de tout faire pour nous. En agissant ainsi, nous dévoilons à ce dernier notre faiblesse en face des décisions les plus banales et lui montrons notre inhabilité à gouverner même localement. On m'a dit que les institutrices et les instituteurs ont été organisés obligatoirement comme "professionnels", tels que les avocats, les docteurs, les architectes, etc. Cela est plausible et a ses raisons. Mais nous, commissaires, pouvons-nous nous appeler "professionnels" malgré, pour quelques-uns de nous, nos vingt ans d'expérience. Ce n'est certes pas une profession au point de vue pécunier!

Pour nous qui avons un idéal et des intérêts moraux à défendre, des doctrines et des théories dangereuses à combattre, cette résolution est nuisible.

Louis Demay,
vice-président de l'Association des
Commissaires d'école franco-canadiens

Pour avoir des bonnes récoltes

L'histoire du peuple juif écrite, selon le mot de saint Paul, "pour nous servir de leçon", renferme au moins une page d'une saisissante actualité pour nous, fermiers de la Saskatchewan. Lisez plutôt la situation pénible dans laquelle se débat Israël, telle que la raconte le prophète Joël:

"La nourriture a été retranchée sous nos yeux, les semences ont séché sous leurs mottes, les greniers sont vides, le blé est dans la confusion, le feu a dévoré les pâturages, les courants d'eau sont à sec!...

Peut-on imaginer tableau plus exact de la sécheresse qui s'est abattue en ces derniers temps sur une vaste portion de la Saskatchewan?

"Mais courage, s'écrie le Prophète, Dieu ne peut pas laisser périr son peuple choisi!"

"Publiez un jeûne, convoquez toute l'assemblée du peuple, invoquez le Seigneur, que les prêtres et les lévites, "au nom du peuple", disent à Dieu: Ayez pitié, Seigneur, ayez pitié de votre peuple"....

"Et Dieu a répondu et a dit à son peuple: Voici que je vais vous envoyer le blé, et vous en serez rassasiés... Terre, ne crains pas, sois dans l'allégresse et réjouis-toi.... les pâturages du désert ont reverdi, l'arbre porte son fruit...Enfants de Sion, soyez dans l'allégresse, car il a fait descendre pour vous l'ondée, pluie d'automne et pluie du printemps, "comme autrefois". Vos greniers se rempliront de froment. Je vous compenserai les années qu'ont dévorées les sauterelles... "et la sécheresse...." que "moi-même" j'avais envoyées sur vous!"

Pour que Dieu réponde pour nous aussi par des bienfaits, par des récoltes semblables à celles d'autrefois, servons-nous des mêmes moyens surnaturels, sans négliger, évidemment, les moyens scientifiques.

Mais puisque c'est Dieu lui-même qui nous a envoyé cette désolante sécheresse, humilions-nous sous sa main vengeresse, et demandons-lui d'avoir pitié de son peuple.

Le Carême commence aujourd'hui; publions nous aussi un jeûne. Faisons pénitence pour nos fautes et pour celles de notre peuple, et Dieu nous accordera cette grâce qui nous tient tant à coeur :de bonnes récoltes!

G. C.

Un pèlerinage à la Sainte-Baume

A l'âge de 23 ans, étant soldat, je servais à Marseille. Un camarade, ancien condisciple à l'école, vint me dire: "Bert, demande une permission de 24 heures pour dimanche, et nous irons à La Sainte Baume." La permission fut accordée: on nous donnait de samedi à midi jusqu'à lundi à midi.

J'avais déjà entendu parler de la Sainte Baume par notre supérieur de collège et j'étais enthousiaste sur le projet d'y aller. A cette époque-là, le trajet se faisait partie par le train, partie par voiture omnibus, et partie à pied. Monter une côte à pied, dans un après-midi d'août, près de Marseille, demande une bonne volonté qui doit ajouter au mérite d'un pèlerinage.

Vers le sommet de la montée, un autre voyageur nous rejoignit. C'était un jeune avocat de Marseille qui venait passer ses dimanches près de La Sainte Baume, où sa famille se trouvait pour l'été. Le voilà comme un guide pour nous: il nous explique le panorama qui s'ouvre devant nos yeux. C'est au déclin du soleil: un plateau s'étend devant nous d'environ 3 milles de large et 12 milles de long, borné au nord par une chaîne de montagne. Dans ce territoire il n'y a que trois habitations: 3 milles à gauche les bâtisses d'une ferme, la propriété de notre guide, c'est plutôt un "hunting resort", car la terre de ce plateau n'est guère productive; 3 milles à droite une bâtisse semblable a une caserne: c'est un couvent appelé "Monastère des Repenties"; ici devant nous, cachée des les arbres, une maison dont nous apercevons le toit: c'est une résidence d'été des Pères Dominicains, qui ont charge du couvent et du pèlerinage.

Puis regardant vers la montagne et nous montrant un point noir à mi-côte, notre guide nous dit: "Vous voyez là-bas la grotte, en langue méridionale "la Baumo". Je vous verrai là demain avec ma famille pour la messe du dimanche. Là-dessus il partit et nous allâmes vers les Pères qui accueillirent les soldats pèlerins, grâce à une lettre de recommandation de Marseille. Le dimanche nous étions levés matin, décidés à employer toute notre journée.

Nous voilà arrivés à la grotte, faisant notre prière du matin à l'endroit où Marie-Madeleine avait prié pendant 20 ans. Elle avait aussi prié chaque jour à la cime de la montagne; mais comment y arriver? La moitié de la hauteur, environ 300 pieds, depuis la grotte jusqu'au sommet, surplombe la grotte comme un énorme mur de granit. Nous devons chercher à gauche et nous trouvons un passage par où nous pouvons grimper, accrochant nos mains à des genêts et à des fentes du rocher, et nous atteignons le haut; l'autre côté, en pente douce exposée aux vents du nord, est un désert sans arbres, couvert seulement d'un fin gazon bon pour les troupeau de moutons. Là notre but est d'arriver au-dessus de la grotte. L'endroit est marqué par un oratoire en pierre, 10x10 à l'extérieur et 6x6 par à l'intérieur, élevé là pour marquer la place où Marie-Madeleine vint prier matin et soir pendant 20 ans.

Jésus, se trouvant un jour invité à Béthanie, disait: "Marthe, Marthe! Ne vous donnez pas tout ce trouble, une seule chose est nécessaire, Marie a choisi la meilleure part." Et ici aussi, peut-on dire qu'elle a choisi la meilleur part. Car vraiment pour une personne douée de l'esprit contemplatif comme l'était Marie-Madeleine, quelle place idéale pour prier qu'une grotte dans le désert! Quelle place idéale pour contempler que ce sommet de La Sainte Baume d'où l'on voit au levant ces gros nuages, les cumuli, qui couvrent la mer au loin et auxquels se mêlent les fumées qui s'élèvent de la ville et du port de Toulon! Un de ces nuages prend la forme d'une tête couronnée d'épines. Le ciel autour s'éclaircit, puis on voit un grand disque rouge émerger, devenir brillant, étincelant à mesure qu'il s'élève au ciel. Vraiment Marie voit une répétition du drame du chemin de la Croix et du crucifiement auquel elle assista, et puis un tableau du matin de la Résurrection. Elle doit se rappeler aussi une autre vision: c'était dans la plaine de Magdala, celui qu'on appelait le prophète passait, accompagné d'une foule de gens; les yeux de Jésus rencontrèrent les siens, il n'y eut pas de paroles, mais Marie comprit que le regard du Prophète avait pénétré les secrets de sa conscience, et à ce moment elle sentit qu'elle était délivrée du Mauvais, de sept démons, comme dit l'Evangile.

Le spectacle présent rappelle à Marie encore une autre circonstance: Jésus était sorti de Jérusalem suivi de ses disciples et amis, le cortège se dirigea vers une montague près de Béthanie, et sans doute les hôtes de Jésus à Béthanie étaient du nombre. Arrivés sur la montagne, après un entretien qu'ils n'oublièrent jamais, ils virent Jésus les bénir et s'élever de terre; ils regardaient encore après qu'Il eut disparu derrière les nues, jusqu'à ce qu'un Ange du Ciel vînt les consoler.

Après avoir fait nous-mêmes les réflexions que Madeleine devait faire sur cette montagne de France, nous devons, après elle, retracer nos pas vers la Grotte.

Nous y étions à l'heure de la messe. Les pèlerins commençaient à remplir la grotte. C'est aujourd'hui une chapelle d'environ 40x50 pieds, le roc formant les murs et le plafond en forme d'arche. La messe, le sermon, la communion furent suivis par une assistance attentive comme les personnes que l'Evangile nous montre au pied de la Croix.

La grande ouverture du rocher de La Sainte Baume n'a pas de porte et les accessoires du culte n'y sont pas laissés. Après l'office, les pèlerins se dispersent au pied de la montagne près de leurs chevaux pour manger le déjeuner qu'ils ont apporté et jouir de l'air des hauteurs avant de s'en aller. Le prêtre célébrant, avec un frère coadjuteur et deux soeurs dominicaines, emportent les ornements et vases sacrés, nous invitant à les suivre en qualité d'hôtes. Après un dîner très apprécié, nous reprenons notre course dans une autre direction. A 4 heures nous passons le village de St-Firmin où nous prenons part aux vêpres et à une procession. A 6 heures nous arrivons au bourg de St-Maximin. Il est à remarquer que dans ce pays un grand nombre de villages portent le nom d'un saint et généralement d'un saint évêque ou prêtre du 1er siècle. Saint-Maximin possède une précieuse et ancienne cathédrale, autrefois cathédrale monacale où les sièges des moines sont encore en parfait état et ornés de peintures artistiques. Elle est desservie par les Pères Dominicains qui ont là également une école apostolique et une chapelle privée.

Le lundi matin nous avons le privilège d'assister à la messe dans cette chapelle. Si rien n'est gardé dans la grotte de la Sainte Baume, ici se trouvent les reliques. Sous l'autel dans une châsse dorée est exposée la tête de sainte Marie-Madeleine, le squelette d'une vraie tête de femme, bien préservé. L'identité en est prouvée non seulement par des parchemins signés et scellés, comme fait l'Eglise qui veille en une telle matière, à ne rien admettre sans preuves; mais aussi par la tradition conservée dans le pays, et aussi par ce qu'on appelle le "Noli me tangere" un point sur le front où la peau se voit encore. Pour éclaircir cela revenons au matin de la Résurrection. Marie-Madeleine, après avoir trouvé le sépulcre vide était vite allée le dire aux disciples et était revenue. Inquiète de savoir ce qui était arrivé, elle demanda à celui qu'elle prit pour le jardinier: "Où l'avez-vous mis?" Celui-ci répondit: "Marie!" Là-dessus elle reconnut son Maître; comme elle se prosternait pour l'adorer et lui baiser les pieds, Jésus, étendant la main pour la retenir, la toucha du doigt au front en disant: "Ne me touche pas, car je ne suis pas encore remonté vers le Père, mais va annoncer à mes disciples..."

Le point où Jésus la toucha au front est resté intact et se voit encore sur la tête conservée dans cette châsse.

Notre pèlerinage finissait là. Un train allait passer qui nous débarquerait à Marseille à l'heure voulue.

—Comment, me direz-vous, se fait-il que Marie-Madeleine, la juive, ait ses reliques dans ce pays des Gaules?

Voici: Un jour, vers l'an 40 de notre ère, les habitants de Marseille le virent arriver à leur port une petite barque, sans voiles ni gouvernail. De cette barque sortirent un homme et deux femmes, Lazare, Marthe et Marie, les anciens hôtes de Jésus à Béthanie. L'histoire parle de Lazare qui fut premier évêque de Marseille. L'Eglise actuelle de St-Victor conserve encore une partie des murs de l'église bâtie par saint Lazare.

Les deux soeurs l'aidaient et le secondaient dans son ministère apostolique, comme les saintes femmes qui servaient Jésus avec ses disciples. Marthe et Marie furent les premières cathéchistes, les premières Dames d'Autel; et quand la première paroisse fut bien organisée et que Lazare eut d'autres assistants, les deux soeurs allèrent continuer leur oeuvre plus loin. Marthe alla christianiser et civiliser le village de Tarascon. Marie-Madeleine se retira dans un désert où elle trouva une grotte appelée aujourd'hui: La Sainte Baume, en son honneur. Un couvent fut érigé sur ce territoire sous le nom de "Monastère des Repenties", pour les filles qui veulent finir leur jours dans la pénitence en imitation de Marie-Madeleine.

Je voudrais terminer par une suggestion:

Plus tard des Canadiens, des Américains auront le privilège d'aller à Lourdes, à Rome, en Palestine. Dans leur voyage ils auront probablement un arrêt à Marseille. Une fois là je leur souhaite d'inclure dans leur programme un tour à La Sainte Baume. Aujourd'hui il ne faut plus deux jours; par taxi ou par autobus, ils pourront faire l'excursion en 3 heures, y compris le temps des dévotions, d'un pèlerinage. Cela leur donnera du zèle pour l'étude des personnages de l'Evangile.

Les lois d'expulsion des Congrégations religieuses, passées il y a plus de 30 ans ont pu faire des changements dans le service des monastères et lieux de pèlerinage, mais elle ne peuvent empêcher les pèlerinages privés.

Weyburn, Sask. R. Bert.

Catholiques anglais et catholiques français

Une lettre, venant de Pembroke, était envoyée recemment au Catholic Herald de Londres.

En voici la teneur:

Monsieur,

Le correspondant "digne de foi" qui vous a dit que les catholiques du Canada étaient divisés, par "la race" en catholiques français et catholiques anglais, est très mal renseigné.

L'élément catholique de langue anglaise, en majorité d'origine irlandaise, et écossaise, ne comprend qu'un très petit nombre de catholiques anglais: "rari nantes in gurgite vasto"! La division ou désunion ne peut être attribuée à cette infime minorité.

Quant aux catholiques français, ils ne sont pas "excessivement obstinés "ou" fâcheusement de vieille roche." Conduits par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., et des chefs laïques "très à la page", ils opposent au paganisme grandissant du Nouveau-Monde un programme d'Action Catholique que les catholiques anglais eux-mêmes pourraient leur envier.

Ils forment le rempart de la religion catholique en ce pays, et les adversaires de la religion essaient de miner ce rempart en insinuant que les catholiques qui parlent une autre langue devraient avoir des intérêts différents et une toute autre mentalité. Seuls les gens faciles à duper se laisseront tromper par ceux qui cherchent à diviser pour régner.

* * *

Voilà qui se passe presque de commentaire. Mais retenons de tout cela le témoignage d'une admiration sincère envers l'élément catholique de langue française.

Sachons apprécier nous-mêmes ce que les autres reconnaissent si bien, et continuons, nous, l'élément catholique français, d'être le rempart de la religion en ce pays.

Cela, en conservant nos traditions toutes imprégnées de foi, et en suivant comme par le passé les sages directives de nos chefs, surtout de notre clergé!

Et, une fois pour toutes, restons unis, afin de mieux résister à toutes les attaques de l'ennemi!

G. C.

LA VOIX DU PAPE

Une lettre du Saint-Père au président général de la Saint-Vincent de Paul

En réponse aux voeux qu'il lui avait adressés à l'occasion de Noël et de la nouvelle année, M. Henry de Vergès a reçu du Saint-Père la lettre suivante:

A notre chère fils Henry de Vergès, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul.
PIUS PP. XI

Cher fils,

Salut et Bénédiction apostolique.

Le fervent hommage que le Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul Nous a adressé par l'intermédiaire de son digne président, à l'occasion des fêtes de Noël et de la nouvelle année, Nous a été rendu, cette année encore, dans des circonstances particulièrement indiquées pour Nous donner la mesure du noble dévouement et de l'attachement filial à Notre personne et à Notre ministère pastoral, de la part de cette Société que Nous chérissons entre toutes. Nous savons, en effet, avec quel élan et quelle générosité sans calculs vous avez accueilli Notre appel en faveur des innombrables petites victimes de la guerre, que Nous avons signalées à votre piété et à votre zèle. Le succès qui a couronné vos efforts suffirait à lui seul à Nous prouver avec quelle ardeur toute chrétienne vous vous êtes acquittés de cette mission et combien vous avez été tous, en cette circonstance, à la hauteur de la tâche que le bon Dieu vous assignait. Mais si cela est pour Nous un bien doux motif de satisfaction et de gratitude, il ne Nous est pas moins doux de constater avec vous les heureux accroissements que la Société de Saint-Vincent de Paul vient de réaliser dans les parties du monde les plus éloignées, en Europe aussi bien qu'en Asie et en Amérique, voire même dans les pays de Mission et là aussi où la haine religieuse s'acharne contre l'Eglise et ses plus chères institutions. Heureux de voir dans tout cela l'oeuvre de Dieu qui, par la flamme de la sainte charité non moins que par les lumières de la foi, garde et accroît dans l'Eglise la vie de son divin fondateur, Nous avons à coeur, avant tout, de le remercier de ces nouvelles grâces et du bien qu'il daigne faire dans le monde par l'intermédiaire de votre Société. Nous lui demandons ensuite de rendre votre travail de jour en jour plus fécond, en augmentant dans le monde les sympathies pour votre Société et en lui attirant des recrues toujours plus nombreuses et toutes remplies de l'esprit de votre saint patron ainsi que de celui de votre cher Frédéric Ozanam, l'apôtre des Conférences. Dans le vif espoir que Nos voeux, accompagnés de Nos prières, auront accès auprès de Celui qui a transformé le monde par la charité et qui a fait de cette vertu son commandement et la loi fondamentale de son Eglise, Nous vous remercions tous des souhaits que vous Nous avez adressés, et Nous vous envoyons de tout coeur, comme gage de Notre particulière bienveillance, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 27 janvier 1938.

Signé: PIUS PP. XI.

On nous écrit

12 février 1938

Rév. Père Bussière, O.M.I
Le Patriote de l'Ouest,
Prince-Albert.

Mon Révérend Père,

Il y a quelque temps, comme cadeau de Noël, j'abonnais mon vieux père au Patriote. Il réside en France et s'intéresse fort à tout ce qui touche au Canada et en particulier à notre province. Il m'écrivait en date du 24 janvier:

Mon cher R.

Je reçois le journal "Le Patriote". Tu m'as donc abonné? Merci. Il est très intéressant, car il a des aperçus originaux et sa liste des nouvelles de 1937, ainsi que la chronologie du Komintern russe, mettent au point le passé des événements. J'ai devant moi 4 journaux et j'ai ainsi l'occasion de voir bien des choses de votre pays. .. .. ..

* * *

Voilà donc un cadeau qui a fait plaisir et qui continuera à faire plaisir pendant le reste de l'année. J'ai pensé que vous aimeriez savoir combien le Patriote est apprécié dans bien des milieux. Vous pouvez vous servir de ce témoignage pour encourager nos gens à faire des cadeaux de ce genre, mais toutefois ne publiez pas mon nom.

Je demeure Révérend Père,

Votre tout dévoué,

X.........

LA SESSION FEDERALE

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA

Le Canada a voté en faveur de la réélection de l'Espagne au conseil de la Société des Nations

Le premier ministre King explique que le vote, pris à Genève l'automne dernier, avait eu lieu au scrutin secret

POUR EVITER QU'ON SE MEPRENNE

OTTAWA.— Le Canada vota en faveur de la réélection de l'Espagne au conseil de la Société des Nations, à l'assemblée de l'automne dernier. C'est ce que le premier ministre Mackenzie King a appris à la Chambre des Communes.

Le premier ministre expliqua que le vote avait eu lieu au scrutin secret selon les règlements de la Société des Nations. Il souligna qu'en raison des controverses soulevées par le fait qu'une dépêche avait prétendu que le Canada s'était prononcé contre l'Espagne, il avait décidé de révéler l'attitude prise par notre pays à Genève.

M. Mackenzie King donna ces explications en réponse à M. M.-J. Coldwell, député C.C.F. de Rosetown-Biggar.

Pas d'instructions

"Le gouvernement", continua le premier ministre, "n'avait donné aucunes instructions à ce sujet à la délégation canadienne. Le sénateur Dandurand, chef de la délégation canadienne, m'informa du vote et m'en fit connaître les motifs".

Le sénateur Dandurand montra qu'on avait promis à l'Espagne un siège au Conseil de la Société des Nations. La délégation canadienne s'était engagée à cette promesse. La délégation pensait, de plus, qu'à cause de la guerre civile en Espagne la Société ne devrait pas infliger une seconde humiliation à ce pays en lui refusant un siège au conseil. Les délégués de notre pays ne crurent pas non plus nécessaire de s'inquiéter du gouvernement alors au pouvoir en Espagne ou du régime qui pourrait prendre les rênes de l'administration plus tard. "La délégation canadienne", souligna M. Mackenzie King, "n'a pas voulu prendre parti pour une faction plutôt que pour une autre. Elle a considéré l'Espagne comme une entité unique."

Une enquête qu'approuve M. R.-B. Bennett

L'enquête sur le service civil — Vingt-cinq députés feront partie du comité parlementaire.

SECOND COMITE

OTTAWA.— L'enquête sur le service civil fédéral par un comité parlementaire profitera également au gouvernement et au fonctionnarisme. C'est ce que montra le premier ministre MacKenzie King en soumettant à l'adoption de la Chambre sa motion nommant les 25 députés qui feront partie du comité en question et que nous avons d'ailleurs fait connaître déjà.

L'hon. R.-B. Bennett, chef conservateur, approuva cette mesure. Il dit qu'il était désirable que le parlement entreprenne périodiquement une revue du service civil. M. Bennett demanda que le comité ait le droit d'enquêter sur le coût du service civil ainsi que sur le problème d'un surcroit de personnel dans le fonctionnarisme du Dominion.

M. MacKenzie King répondit que le gouvernement n'avait nullement l'intention de restreindre les pouvoirs d'enquêtes des députés. "Si l'on découvre après coup l'existence de semblables restrictions", dit-il, "on pourra demander à la Chambre d'étendre la juridiction du comité."

Comité des pensions

Le premier ministre annonça ensuite la nomination prochaine d'un second comité parlementaire sur le service civil. Cet autre comité comprendra un nombre moindre de députés. Il aura pour but d'étudier la loi des retraites et des pensions du fonctionnarisme fédéral. Les problèmes qui le confronteront seront surtout d'ordre technique et financier.

Le chef du gouvernement dit que l'on avait tenté de représenter le mieux possible tous les groupes de la Chambre sur le comité principal d'enquête sur le service civil.

LES PENSIONS MILITAIRES

OTTAWA.— Au cours d'une longue discussion sur les crédits du ministère des pensions militaires, M. Power a déclaré que si l'on ajoutait aux pensions payées aux soldats, les pensions versées aux officiers supérieurs, la somme totale de toutes les pensions militaires n'augmenterait que d'un pour cent.

—:::—

—Pas fameux, ce macaroni; il ne file pas!

Le garçon, insinuant:

—La macaroni sans fils, mais c'est le progrès, Monsieur, Voyez plutôt ce qui se passe pour le télégraphe.

L'Office du blé

Déficit de $2,278,000 au 31 juillet 1937

OTTAWA.— A la fin de la campagne close le 31 juillet 1937, l'Office canadien du blé accusait un déficit dans ses opérations estimé à $2,278,000, selon un relevé déposé au greffe de la Chambre.

Toutefois le rapport indique qu'au cours de l'année écoulée à cette date, les 84,698,652 boisseaux de blé détenus par l'Office national à la fin des douze mois précédents avaient été réduits à environ 6,964,000 boisseaux.

Selon des relevés déposés en Chambre il y a une dizaine de jours l'Office canadien du blé n'avait plus en mains qu'une faible fraction de ce dernier chiffre. En outre, d'après les statistiques établies, l'on a vendu en novembre 1936 tout près de 11,400,000 boisseaux de blé, alors qu'en avril 1937 l'on disposait de 12,360,000 boisseaux.

Au prix du marché le 2 décembre 1935, l'Office canadien du blé faisait un profit de $25,485,526. De cette somme, bien entendu, il faut retenir la somme de $15,856,645, qui a servi à rembourser certaines avances faites par le gouvernement fédéral, qui avait garanti les pertes à encourir Ceci laissait un solde de $9,628,881 contre lequel il fallait débiter comme pure perte la somme de $11,858,104 sur la récolte de 1935 et $49,574 en plus sur celle de 1936. Résultat: une perte nette de $2,278,797 pour l'année à l'étude.

On rappelle à ce sujet que les dépenses encourues par l'Office s'élevaient à $330,567, alors que les revenus durant l'année sous étude se chiffraient à $424,487, soit un crédit de $93,919, somme que l'on a affectée aux fins de publicité pour le bureau londonien de l'Office canadien.

UNE CONFERENCE DES PROCUREURS PROVINCIAUX

Cette conférence aura lieu à Ottawa et permettra aux délégués des provinces du Canada de discuter des la législation bancaire ainsi que des lois du commerce.

LES PETITS PRETS

OTTAWA.— Les procureurs généraux de toutes les provinces canadiennes vont être invités à Ottawa pour renseigner la commission des banques et du commerce de la Chambre sur les mesures prises pour réglementer les sociétés du petit prêt et poursuivre les usuriers, qu'ils soient personnes privées ou corporations.

La commission a pris cette décision après avoir entendu M. Dunning, ministre des finances, déclarer: "Il y a là une question que nous ne pouvons pas laisser tomber sans tenter un effort pour que le contrôle sur cette sorte d'affaires embrasse toute la nation."

La règlementation des petites sociétés de prêt a retenu plus qu'aucune autre question l'attention du comité dans la dernière session. Elle est de nouveau à l'ordre du jour. Des difficultés de juridiction l'embrouillent, et le surintendant de l'assurance, G.-D. Finlayson, dit que le département de la justice a trouvé impraticable d'en référer à la Cour Suprême.

W.-A. Tucker (lib. Rosthern) a suggéré d'inviter les procureurs généraux du Québec et de l'Ontario, vu que c'est dans ces deux provinces que les usuriers exercent le plus de ravages. Mais d'autres membres de la commission ont opiné que toutes les provinces devraient être consultées, et ils ont gagné leur point.

Chaque procureur général sera donc invité à se présenter ou à se faire représenter devant la commission, ou au moins à exposer par écrit ce qu'il fait pour combattre l'usure. De l'avis de M. Dunning, il faut opter entre deux lignes de conduite:

1—Affirmer la juridiction du Dominion en légiférant sur cette question. Les adversaires de la juridiction fédérale n'auraient alors qu'à en appeler aux tribunaux.

2—Abandonner ce domaine aux provinces, le Dominion se restreignant au Money-Lenders' Act, qui fixe le taux maximum de l'intérêt, mais laisse tout le reste aux provinces.

L'attitude du Canada reste la même, dit MacKenzie King

OTTAWA.— L'attitude du gouvernement canadien en ce qui regarde ses responsabilités vis-à-vis de la Société des Nations reste exactement la même, telle qu'elle a été exposée au cours de la dernière session, a déclaré M. Mackenzie King en réponse à une interpellation de M. J.-S. Woodsworth, leader de la C.C.F. M. Woodsworth demandait au premier ministre s'il voulait faire une déclaration au sujet de l'attitude du gouvernement, en vue de la modification récente de la politique extérieure de la Grande-Bretagne.

REDUCTION DE 10 p. c. DANS LES DEPENSES

OTTAWA.— Lors de l'étude des subsides, à la Chambre des Communes, M. W.-A. Walsh, député conservateur de Montréal-Mont-Royal, proposa de réduire de 10 pour cent l'an prochain toutes les dépenses du gouvernement.

L'hon. Charles Dunning, ministre des Finances fit bon accueil à une telle suggestion. "Je voudrais", dit-il, "que plus de députés fassent preuve du même esprit. Je pense toutefois aux difficultés que soulèverait une diminution arbitraire dans tous les départements."

—:::—

L'OBSERVATOIRE DU DOMINION

OTTAWA.— M. R.-B. Bennett a prononcé un plaidoyer en faveur de la modernisation des appareils en usage à l'observatoire du Dominion à Ottawa. Comparés à ceux en usage à Harvard ou à Mount Wilson, ces appareils ont un caractère désuet. M. Bennett a prononcé son discours alors que la Chambre étudiait les crédits de l'observatoire. M. Walsh, député conservateur de Mont-Royal, a critiqué les bas salaires payés aux astronomes. Comme M. Bennett pressait le ministre de lui dire quelles contributions l'observatoire avait faites à l'avancement de la science, M. Crerar, ministre des Mines et des Ressources, a tout de suite avoué qu'il ne se sentait pas à l'aise pour discuter ces questions scientifiques.

CHEZ LES CONSERVATEURS

OTTAWA.— Les députés conservateurs fédéraux ont tenu un caucus au cours duquel ils ont étudié les arrangements à prendre en vue du caucus général du parti qui aura lieu les 4 et 5 mars à Ottawa. Les députés conservateurs se réuniront de nouveau pour nommer un comité qui sera chargé d'étudier l'agenda de la conférence du mois de mars. A cette conférence assisteront les sénateurs, les députés fédéraux et les organisateurs provinciaux. On est d'avis qu'à cette conférence on décidera de l'opportunité d'un congrès national du parti.

—:::—

LA COUR D'APPEL DES PENSIONS MILITAIRES

OTTAWA.— Le ministre des pensions, M. C.-G. Power, a déclaré que le sort de la Cour d'appel des pensions militaires était à l'étude, attendu que le travail du tribunal diminue sans cesse. Un temps viendra où ce tribunal ne remplira plus de fonctions utiles.

—:::—

LES CULTIVATEURS ET LEURS CREANCIERS

LE BILL DUNNING MODIFIANT LA LOI

OTTAWA.— Le ministre des Finances, M. Charles-A. Dunning, a fait adopter en première lecture un bill modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers. Le bill contient plusieurs modifications à la loi actuelle, dont voici les principales:

La première modification a pour objet d'inclure comme créancier d'un cultivateur une personne détenant un *mortgage*, hypothèque ou autre servitude, grévant les biens du cultivateur, même s'il n'existe aucun rapport contractuel entre le cultivateur et cette personne.

Une autre modification autorise le représentant légal d'un cultivateur décédé à demander à la Cour une ordonnance pour continuer les procédures en vertu d'une proposition produite par une cultivateur avant sa mort, ou l'autorisation de formuler une proposition pour le compte de la succession du cultivateur décédé. La Cour peut accéder à la demande lorsqu'elle est convaincue qu'un membre de la famille du cultivateur défunt demeure et continuera de demeurer sur la ferme et qu'il se propose et est en mesure de l'exploiter.

—:::—

L'ANNEXION DU YUKON

OTTAWA.— Mme M. L. Black, député conservateur du Yukon, veut connaître tous les dessous des pourparlers entre le fédéral et la Colombie-Britannique au sujet du projet d'annexion du Yukon à cette dernière province. Aussi demande-t-elle que le gouvernement dépose devant la Chambre des Communes une copie de tous les arrêtés du conseil, lettres, télégrammes, correspondance et documents de toutes sortes échangés du 1er jour d'avril 1937 jusqu'aujourd'hui entre le gouvernement du Canada ou tout membre du cabinet et le gouvernement de la Colombie-Britannique ou tout membre de ce gouvernement au sujet du territoire du Yukon.

DROIT DE PRIORITE

VICTORIA.— Le premier ministre colombien, M. Pattullo, a déclaré que son gouvernement était d'avis qu'Ottawa devrait renoncer à percevoir l'Income-Tax, vu le droit de priorité possédé par les provinces sur cet impôt. La Colombie approuve l'attitude prise par M. Hepburn à ce sujet.

—:::—

LES ACCIDENTS AUX TRAVERSES

OTTAWA.— Le nombre d'accidents survenus aux traverses à niveau pour les sept années terminées le 31 décembre 1937, fut de 1,776. C'est ce que montre le rapport annuel de la commission des chemins de fer qui a été soumis, à la Chambre des Communes. On compte 690 pertes de vie dans ces accidents et 2,383 blessés.

Les accidents de chemin de fer l'an dernier, se sont chiffrés à 2,138 avec 340 morts et 2,349 blessés.

Sept passagers ont perdu la vie sur les convois; ce qui constitue une augmentation de quatre sur l'année précédente. On rapporte la mort de 67 employés, soit une diminution de 12. On note 122 personnes qui furent tuées en violation de la loi. Les autres victimes se totalisent à 144.

LES RECHERCHES MEDICALES

BANTING PRESIDERA LE COMITE

OTTAWA.— Les représentants du ministère fédéral de l'hygiène, de huit des neuf ministres provinciaux de l'hygiène, à l'Office national des Recherches, des associations médicales et des facultés médicales des universités canadiennes viennent de tenir un congrès qui portait sur l'organisation des recherches médicales au Canada. On a décidé d'adjoindre à l'Office national des Recherches un Comité les Recherches médicales. Sir Frederick Banting, de Toronto, le découvreur du traitement du diabète à l'insuline, a été désigné comme président de ce comité qui comptera quinze membres: les quatre autres membres ex officio sont le major A.-G.-L. McNaughton, président de l'Office national des Recherches; M. le Dr T.-H. Legett, président de l'Association médicale du Canada; M. le Dr R.-E. Wodehause, sous-ministre des pensions et de l'hygiène, et M le Dr George-S. Young, président du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada.

—:::—

L'emploi au Canada à la hausse en 1937

OTTAWA.— L'emploi industriel au Canada, selon les rapports des principaux employeurs, fut particulièrement à la hausse en 1937. Il a atteint un niveau surpassé seulement par celui de l'année florissante de 1929. L'indice de l'emploi pour l'année 1937, en fixant à 100 la moyenne de 1926, a ateint une proportion de 114.1, soit une augmentation de 10 pour cent sur l'année 1936. Ce fut une augmentation plus grande que celle qui a été enregistrée en aucune autre année, à l'exception de celle qui a été signalée en 1934 sur 1933, et qui fut le premier redressement indiqué après que la crise aue atteint son plus fort. Pendant les dix-sept années au cours desquelles on a tenu des statistiques d'emploi au Canada, l'indice moyen pour 1937 ne fut dépassé que par celui de 119.0 en 1929.

L'industrie manufacturière, qui occupe plus de la moitié de la main d'oeuvre qui fait l'objet de ces statistiques, a connu une longue période d'expansion ininterrompue. Toutes les branches d'emploi usinier contribuèrent à un degré plus ou moins élevé au relèvement, à cause des niveaux plus élevés de l'activité industrielle, que dans n'importe quelle autre année depuis 1929. L'exploitation des mines et des forêts ont accusé des chiffres d'emploi plus élevés qu'en aucune autre des dix-sept années qui figurent au tableau, ce qui reflète l'augmentation des opérations dans ces industries.

—:::—

REDUCTION DES DEPENSES DE L'IMMIGRATION

Les dépenses globales de l'immigration, encourues par le gouvernement fédéral, ont baissé de $3,084,000 en 1929-30 à $1,311,000 à l'expiration de l'année financière le 31 mars 1937, d'après le rapport annuel du ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, récemment déposé sur le Bureau de la Chambre des communes. Au cours de la même période le personnel de l'immigration fut réduit de 1,179 à 925, et le nombre d'immigrants entrés au Canada a décliné de 163,300 à 12,000.

La loi maintenant en vigueur limite l'immigration aux sujets britanniques de Grande-Bretagne, de l'Irlande du Nord, de l'Etat libre d'Irlande, de certains pays de l'Empire, et aux citoyens américains qui peuvent pourvoir à leur propre besoin en attendant de trouver de l'emploi; aux épouses et enfants non mariés de moins de dix-huits ans, se joignant à des chefs de famille ayant un domicile légal au Canada, qui sont en mesure d'accueillir leurs ayants droit et d'en prendre soin; aux cultivateurs apportant avec eux assez de capitaux pour commencer à cultiver au Canada; aux fiancées d'adultes légalement établis au Canada qui sont en mesure d'accueillir, d'épouser et d'entretenir leurs futures femmes. L'immigration asiatique est assujétie à une loi et des règlements spéciaux.

Cinq cent soixante et onze immigrants, le nombre le plus bas depuis la guerre, furent expulsés pendant l'année financière qu'embrasse ce rapport. Au cours des trente-cinq dernières années plus de 59,000 personnes furent expulsées, la plupart parce qu'elles étaient devenues à charge au public. De tous ceux qui étaient un fardeau pour le public et qui ont été renvoyés du Canada entre novembre 1931 et mars 1937, il n'y en a eu que 11 pour cent rapatriés contre leur propre désir.

Pendant l'année il est rentré au Canada un total de 5.064 Canadiens de naissance, sujets britanniques nés hors du Canada et Canadiens naturalisés. Ce chiffre est à comparer avec le maximum, depuis qu'on en garde les statistiques, de 56,957 en 1926; le total est inférieur, de quelque 800, à celui de l'exercice précédent, 1935-36.

Augmentation dans le nombre des demandes de renseignement touchant l'émigration au Canada

Le Commissaire canadien de l'Emigration européenne fait rapport d'une augmentation notable dans le nombre des demandes de renseignements reçues pendant l'année terminée le 31 mars 1937, surtout de la part de gens ayant des capitaux et projetant de s'établir dans nos diverses provinces.

Il est déposé des rapports mensuels portant les noms d'émigrants possibles possédant un minimum de $500 en capitaux. Ces rapports font voir que les intéressés possédaient en capitaux un total de $10,760,282.75, contre $4,827,280.10 l'année précédente, et qu'ils touchaient un revenu annuel de $26,648.58. Les émigrants venus de l'Europe continentale ont apporté au Canada $1-835,075 en capitaux. C'est un fait connu qu'il leur a été transmis d'autres capitaux après leur arrivée au Canada.

—:::—

PARTIE DE CHASSE

Gaston, seize ans, est pris de passion pour la chasse: on lui achète un fusil. Un jour d'hiver, il se munit de cent cartouches, se fait suivre de deux chiens, prend son complet de chasseur et fait son entrée dans le parc.

Les coups partent sans interruption.

Quand il rentre, on lui demande:

—Eh bien! Combien de lapins tués?

—Oh! pas un, répond Gaston, qui ajoute d'un air triomphant; mais je leur ai fait une rude peur!

LA SESSION PROVINCIALE

LE DR UHRICH

Exposé du travail du ministère de la Santé. — Les progrès accomplis dans le domaine de l'art médical — Lutte contre la tuberculose, la paralysie infantile, le cancer

REGINA.— Le Dr Uhrich, ministre de la Santé, a fait un magistral exposé des progrès accomplis par la médecine en cette province. Il montra les efforts constants déployés par son ministère pour aider la lutte contre les maladies qui déciment la race humaine, spécialement la paralysie infantile, la typhoïde, la tuberculose, le cancer...

Il mit les gens en garde contre les charlatants, ces imposteurs qui exploitent la crédulité des pauvres gens.

Le Dr Uhrich recommande d'une façon particulière le lait pasteurisé, qui est un index de la santé d'une communauté. Il montra que le lait non pasteurisé est une cause de maladies. Il cita l'exemple de la ville de Moose Jaw qui, présentement, est en proie à la fièvre typhoïde en raison du lait non pasteurisé. Trop de gens, ajoute-t-il, négligent les moyens préventifs contre la maladie. Il insiste sur la nécessité de l'inoculation contre la paralysie infantile, la diphtérie. Il donne ensuite des chiffres qui prouvent éloquemment les heureux effets des mesures préventives. Le ministère de la santé n'a rien épargné pour combattre les maladies, qui font plus de victimes que la guerre. Durant les vingt-cinq dernières années, la vie a été prolongée d'une douzaine d'années. Un des faits les plus remarquables durant cette période, a été le déclin de la tuberculose.

A ce propos voici ce que déclare le Dr Uhrich: "Je suis heureux de dire que la Saskatchewan maintient une moyenne très basse de mortalités causées par la tuberculose. C'est la plus basse moyenne non seulement en regard des provinces du Canada, mais encore de tous les pays, qui publient les statistiques relatives aux ravages de cette maladie.

En 1936, Saskatoon a enregistré la plus basse moyenne des mortalités dues à la tuberculose parmi toutes les villes du Canada. La moyenne est de 14 par 100,000. Halifax a la plus haute moyenne avec 114.3 pour chaque 100,000. Le fléau de cette maladie parmi les populations indiennes du Canada constitue l'un des plus sérieux problèmes de l'heure. En 1935, dans une communauté de 120,000 Indiens, 629 sont morts de tuberculose, alors que, durant la même période, le nombre des mortalités dues à cette maladie, pour la population totale du Canada (10,935,000) est seulement de 5,968. Ce qui représente une moyenne de 1 par 200 pour les Indiens et de 1 par 1800 pour la population totale.

Le Dr Uhrich insiste sur la nécessité de l'examen médical et sur l'importance des mesures préventives. Il dit que des inspections ont eu lieu dans 500 écoles de la province, au cours de l'année, et que plus de 17,000 enfants ont subi des examens médicaux. Des cliniques ont été organisées dans les régions affectées par la sécheresse et dans d'autres districts de colonisation. 5,063 enfants ont été examinés.

Plusieurs milliers d'enfants ont été inoculés contre la diphtérie, la paralysie infantile, la typhoïde... Le ministère n'épargne rien pour maintenir la santé de notre population, dit le Dr Uhrich.

Partage des taxes et des responsabilités

M. Ross, de Moose Jaw

REGINA.— M. W.-G. Ross, député libéral de Moose Jaw, déclara, lors de son discours sur le budget, que les gouvernements et les municipalités doivent faire un nouveau partage des taxes et des responsabilités, si l'on veut que les municipalités urbaines survivent.

L'orateur affirma que la ville de Moose Jaw est dans une situation désespérée et il ajouta que toutes les autres municipalités urbaines de la province s'acheminent rapidement vers cette situation. Il demanda au gouvernement d'agir promptement pour régler le problème et de la même façon équitable envers le débiteur et le créancier dont il a fait preuve dans le cas des municipalités rurales. Seul un redressement financier pourra alléger le fardeau des municipalités urbaines. Il doute que Moose Jaw puisse recueillir assez de taxes pour maintenir les services ordinaires de la ville, sans parler des frais du chômage et des intérêts.

Répondant aux C.C.F., qui accusent le gouvernement de ne pas avoir pu équilibrer le budget, M. Ross, s'écria que les libéraux ont préféré soulager les misères humaines plutôt que de s'abandonner à la théorie abstraite des budgets équilibrés.

POUR LE DEVELOPPEMENT DU NORD

M. JOHNSON

REGINA.— M. Johnson, député libéral de Wetlaw Pond..., parla assez longuement du développement du Nord de la province. Il demanda que l'on construise une route sans poussière pour le Parc National de Prince-Albert, qui est un "véritable éden". Il dit qu'une telle route serait une source de revenus pour la province vu l'augmentation du nombre des touristes. Le No. 2 serait la route la plus pratique. M. Johnson est d'avis qu'il faudrait une contribution fédérale pour la réalisation d'une telle entreprise.

L'orateur discourut assez longuement sur l'industrie minière du Nord. Il désire que le gouvernement l'aide toujours davantage. C'est une façon de maintenir l'équilibre économique et de garder l'augmentation naturelle de la population, les jeunes surtout qui ne trouvent plus de travail sur la ferme.

M. McLEOD

Le charbon d'Estevan — La taxe d'éducation. — Grandes unités scolaires

M. McLeod, député libéral de Bromhead, critiqua assez vertement le Rév. T.-C. Douglas, député fédéral C.C.F. de Weyburn, puis dit quelques mots de la mine d'Estevan. Il félicita le gouvernement d'avoir nommé un inspecteur du charbon. Il dit que la mine produisait jusqu'à 200 tonnes de charbon par jour. Il pense que cette sorte de charbon remplacera éventuellement le charbon dur.

M. McLeod déclara que la taxe de l'éducation a eu pour effet de rentrer le dernier clou dans le cercueil C.C.F. Grâce à cette taxe, on a pu augmenter l'octroi scolaire et payer des arrérages de salaire aux instituteurs. Ces derniers ont compris par le fait que le gouvernement veut les aider.

L'orateur trouve que le curriculum est très bien fait. Il demande au gouvernement de créer 10 grandes unités scolaires à titre d'essai.

M. ANDERSON

M. Anderson, député libéral de Régina, félicita le premier ministre d'avoir maintenu les bons dans la province. En agissant ainsi, il pensait à l'avenir. En pointant l'opposition C.C.F, l'orateur s'écria: "Voilà ceux qui font plus que tous les autres pour chasser le capital de la province. En Alberta le terrible fiasco de la politique a le même effet. Il prédit que de meilleures conditions ramèneront les bons au pair en Saskatchewan.

M. KING

Le Dr King, député libéral de Humboldt, entre autres choses, souligna l'importance des arbres pour empêcher le soulèvement du sol et pressa le gouvernement de convaincre les fermiers de conserver une rangée d'arbres autour de la ferme. Il regrette les massacres perpétrés contre nos forêts. S'ils continuent à la même allure, il entrevoit le moment où la région de Humboldt ne sera plus qu'une région stérile et ouverte à tous les vents comme dans le sud. Il recommande que l'on fasse des démonstrations de plantation d'arbres dans toutes les expositions locales; il ajoute que des campagnes de publicité à cet effet par la radio et le cinéma seraient très profitables.

M. DEMERS

M. Demers, député libéral, a attiré l'attention de la Chambre sur le même problème. Si l'on n'éduque pas les fermiers par rapport à la préservation de la forêt, dans huit ou dix ans la situation du Nord sera semblable à celle du Sud. M. Demers parla ensuite des besoins de son comté. C'est un des plus étendus et il n'a pas une route gravelée.

Il demanda la construction de routes et surtout la partie de la route principale, qui relie Big River à Shellbrook. M. Demers dénonce la politique et les théories de la C.C.F., qui sont les mêmes que celles en vigueur en Italie, en Allemagne et en Russie. Dans ces pays, on commença par socialiser les banques, la monnaie et l'industrie. Puis ce fut l'arrivée au pouvoir des dictateurs.

"Nous jouissons de plus de liberté ici qu'en n'importe quel autre pays, dit-il.

Faisant allusion au crédit social, M. Demers dit que les certificats n'ont pas réussi, parce que le gouvernement chargeait 52 pour cent pour sa monnaie provinciale. Cependant, le crédit social se permet de critiquer les six ou sept pour cent imposés par le système capitaliste. Il provoqua les rires, lorsqu'il sortit de sa poche une imitation en caoutchouc d'un certificat et l'étira deux ou trois pieds en disant: "Voici la monnaie d'Aberhart!"

M. DAVIS

REGINA.— M. T.-C. Davis, procureur provincial, fit de l'humour aux dépens des C.C.F. Il déclara que ce parti avait une entente avec le parti conservateur, afin de renverser le gouvernement. Une pareille alliance, si elle obtenait les rênes du pouvoir, exposerait la Saskatchewan à la risée publique.

M. Davis déclara que si le gouvernement voulait rembourser la dette, la ville de Prince-Albert perdrait annuellement $7,550 en intérêts, Régina et Saskatoon $103,000, Moose Jaw, $37,770, le fonds des pensions aux instituteurs serait diminué de $29,000; brefs toutes les organisations qui détiennent des bons provinciaux souffriraient.

Dans sa critique contre les conservateurs, M. Davis dit que si leur programme était mis en pratique, les dépenses du gouvernement augmenteraient annuellement de $10,000,000 et la dette publique de $100,000,000.

DEFICIT DU REVENU

REGINA.— Le déficit du revenu pour les neuf premiers mois du présent exercice financier, c'est-à-dire du 1er mai 1937 au 31 janvier 1938, est de $1,400,000. Durant cette période, les revenus ont atteint la somme de $12,708,346 et les dépenses, celle de $14,108,898.

Voici la liste des déficits annuels depuis que les libéraux ont assumé le pouvoir: 1934-1935: $2,709,181; 1935-1936: $929,974; 1936-1937: $1,128,166.

Ces précisions sont contenues dans une réponse du premier ministre à une question de M. Stork, C.C.F., de Shaunavon.

EXEMPTION

REGINA.— M. Patterson, premier ministre, a déclaré que tous les dons et legs faits aux institutions religieuses et éducatives seront exempts des droits de successions. Des amendements à la loi seront présentés à la législature dans ce but. Le premier ministre a fait cette déclaration à la suite d'une requête presentée par une délégation que présidait Son Excellence Mgr Monahan, archevêque de Régina.

PAS DE "DURUM"

REGINA.— M. Taggart, ministre de l'agriculture, a déclaré que le gouvernement ne fournirait pas aux fermiers de la semence de blé de la variété "Durum". Toutefois, si les fermiers en demandent, le gouvernement tâchera de leur en procurer. Le ministre de l'agriculture attire l'attention sur une déclaration de l'hon. Douglas Campbell avertissant les fermiers de ne pas utiliser le "Durum" en raison de l'excédent de cette variété.

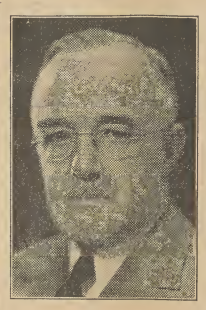
Un conservateur élu dans Argenteuil

LACHUTE, Québec.— Le comté d'Argenteuil est resté fidèle aux conservateurs.

A l'élection complémentaire de lundi dernier, élection rendue nécessaire par la mort de Sir George Perley, le candidat conservateur, M. Georges Héon, a remporté une forte majorité sur ses deux adversaires, M. Legault, candidat libéral, et M. Navion, candidat indépendant. Ce dernier n'a obtenu qu'un petit nombre de votes.

DIVERS

Nouveaux directeurs de la Capital Trust Corporation, Limited



M. JOHN F. McKINLEY
Juge de la Cour de famille, Ottawa. Président du Ontario Parole Board.



M. JAMES J. McCANN, M.D., M.P.
Député fédéral de Renfrew, Ontario. Ancien président de l'Association des officiers de santé d'Ontario. Membre de l'exécutif de l'Association Canadienne de la Santé publique.

* * *

MM. McKinley et McCann ont été nommés directeurs de la Capital Trust Corporation à la réunion annuelle, tenue à Ottawa, le 25 février dernier.

LA "CROIX" OUVRE UNE SOUSCRIPTION

POUR LES CHINOIS VICTIMES DE LA GUERRE

PARIS.— *La Croix*, organe officieux de l'Eglise de France, ouvre une souscription "pour les Chinois victimes de la guerre".

"Secourir ceux qui souffrent, écrit notamment le grand quotidien catholique, abriter les réfugiés, sont des actes éminemment humains. Mais si, par ce geste, vous ouvrez des âmes à l'Evangile, votre acte dépasse le temps. Or, présentement des millions de nos pauvres frères chinois des provinces envahies sont dans une détresse indicible; de partout des foules nombreuses se poussent vers la mission catholique. Si le missionnaire peut leur fournir un bol de riz qui les empêchera de mourir, de quelle oreille attentive et docile n'écouteront-ils pas la parole de Dieu?"

Lettre ouverte adressée par le bureau permanent de l'entente internationale anticommuniste

A Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil de la Société des Nations.

Monsieur le Président et Messieurs,

La centième session de votre Conseil s'est ouverte sous le signe de l'inquiétude; l'avenir de la Société des Nations est sombre. D'aucuns éprouvent le besoin de réaffirmer leur foi en elle, de peur qu'on en doute.

La Société des Nations supporte aujourd'hui la conséquence de sa faute capitale. Elle n'a pas voulu voir le bolchevisme. Elle a nié son danger. Au lieu d'organiser la protection des nations contre l'URSS et le Komintern, elle a accueilli ceux-ci à ses conférences, puis dans ses assemblées et dans son Conseil.

Il y a des limites aux concessions morales, même en politique; c'était les franchir que d'admettre dans la S. de N. et dans son Conseil les représentants d'un Etat qui fomente la guerre civile et la révolution chez les autres (voyez l'Espagne, la France, le Brésil, la Bulgarie, le Portugal où le travail bolchevique vient d'être mis en évidence); c'était ignorer par trop l'ordre moral sans lequel la S. d. N. ne peut faire oeuvre viable, ni même subsister.

Deux faits concrétisent en quelque sorte l'aveuglement moral dans lequel la S. d. N. est tombée en accueillant les Soviets.

Récemment, à quelques kilomètres de Genève, siège de la Société des Nations, sur territoire suisse, une équipe terroriste bolcheviste a procédé à l'assassinat d'un de ses adversaires.

Récemment aussi, par votation populaire, Genève a interdit l'activité du parti communiste parce qu'il agit sur l'ordre de Moscou et poursuit le renversement par la violence des libertés suisses.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

Théodore Aubert,
Président de l'Entente Internationale Anticommuniste.

Apostolat de la prière

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE

La reconnaissance et le culte public de Dieu Créateur et Père

Le matérialisme et le communisme ont créé chez la plupart des hommes un état d'esprit lamentable. Dans la vie privée, dans la vie de famille, dans les réunions intimes où tous pensent et disent les mêmes choses, on veut bien ne pas rougir de sa foi en un Dieu Créateur et Père. Mais, dans la vie publique, combien nombreux sont ceux qui exercent les fonctions publiques, qui gouvernent les Etats, qui vivent comme s'il n'y avait pas de Dieu! "Celui qui me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux; celui qui me reniera devant les hommes, je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux." (*Matth.*, x, 32.) La reconnaissance et le culte public du Dieu Créateur et Père se manifestent par la religieuse observance du dimanche, par la punition du blasphème, par l'invocation publique du secours divin, en un mot, par l'observation fidèle des commandements de Dieu et de l'Eglise.

* * *

INTENTION MISSIONNAIRE

Les séminaires de Chine

Il y a actuellement plus de trois millions de catholiques en Chine; mais il reste encore 450 millions d'âmes à gagner au Christ. Pour ramener ces 450 millions d'âmes au seul bercail, nous trouvons en Chine 4,500 missionnaires, dont près de 2,000 chinois. Il importe que ces prêtres indigènes se multiplient, selon le désir du Saint-Père. "Prions pour que le nombre encore insuffisant de prêtres aille toujours croissant, et, du même coup, pour que la valeur sacerdotale de ces recrues soit digne de l'Eglise: que les ouvriers augmentent, non seulement en nombre, mais aussi et surtout en mérite."

La production et le commerce des articles de piété en Pologne ne sont permis qu'aux chrétiens

Le Parlement polonais a promulgué dernièrement une loi concernant la production et le commerce des articles de piété. Le sénateur Zbierski a souligné que la nouvelle loi a pour but d'empêcher que les objets de culte religieux chrétien ne passent par les mains des païens. Les juifs exportent les articles de piété en Amérique pour les émigrés polonais pour lesquels ces articles sont de précieuses reliques de leur pays natal. La nouvelle loi fut attaquée par le sénateur juif M. Trockenheim, qui prétendit que la défense aux juifs de faire le commerce des articles de piété pourrait diminuer l'exportation de la Pologne. Le sénateur Petrozycki lui répondit qu'il est impossible d'envisager des questions morales comme celle-ci du point de vue purement matériel. Les sentiments religieux des chrétiens et surtout ceux des catholiques sont blessés par le fait que les objets de leur culte soient fabriqués par des gens hostiles à leur foi. Le principe de justice exige que ce privilège soit enlevé aux juifs. La loi fut votée et acceptée.

"La Croix," 28 janv. 1938.







CHOSES D'ESPAGNE

LE DESASTRE DE L'ADMINISTRATION MARXISTE

L'organe antifasciste parisien "Le Libertaire", écrit dans son édition du 6 courant, à la rubrique "Notes d'Espagne":

"Nous sommes en train de souffrir du froid. Ce sont surtout les enfants, les vieillards et les femmes qui en souffrent. Il y a peu de linge et celui-ci est cher. Nos miliciens, que l'on soigne le mieux possible, n'ont pas toujours ce qui serait à désirer. Si leur mère, leur compagne, leur soeur pouvaient, elles leur enverraient du linge. Mais ce n'est pas toujours possible, car comme il y en a très peu, le linge est à un prix exhorbitant."

Dans les régions industrielles du Levant inféodé à Moscou, qui, auparavant, fournissaient normalement de tissus et de lainages le pays tout entier, il n'y a plus de linge et celui-ci est à un prix exhorbitant. C'est là un nouveau succès de l'organisation marxiste.

"J'AI VU UN PROPRIETAIRE"

C'est une histoire vraie. Dans un petit village de la zone rouge, quelques paysans discutent. La conversation est pessimiste. Tous expriment leur désillusion devant les "bienfaits" du nouveau régime. — Nous sommes plus maltraités que jamais, disent-ils. On ne peut sortir de cette situation...

Un des paysans sourit; et à voix très basse, faisant signe aux autres de se taire, il leur dit:

— Ne vous désolez pas. Cela va s'arranger... Je le sais...

— Et comment le sais-tu? lui demande-t-on.

— Je vais vous le dire... — et prenant un air mystérieux, il ajoute: — parce que j'ai vu un propriétaire...

La satisfaction fut générale. Le retour du propriétaire est le suprême espoir des "émancipés".

PERSONNE NE LEUR FAIT ACCUEIL

La revue "Mundo Gráfico" du 5 janvier publie des photographies de l'entrée des forces rouges à Teruel: l'une, d'une rue; l'autre, de la place Torico. Pas une seule personne— pas une!— n'assistait à l'entrée des forces rouges. Voilà l'"enthousiasme" avec lequel les villes espagnoles accueillent l'entrée des émissaires de la terreur.

On peut comparer ces photographies avec celles de l'entrée des troupes nationales à Bilbao, à Santander, à Gijon... L'allégresse, l'enthousiasme et la joie d'êtres libérés de l'horrible cauchemar se lisent sur tous les visages.

Ce contraste est éloquent: les uns libèrent... Les autres — pour une fois et avec l'aide de la trahison— occupent les restes déserts d'une ville...

DESERTEURS

BAYONNE.— On confirme le passage à la frontière d'Irun de nombreux déserteurs de la marine rouge qui ont pu fuir de Barcelone et se mettre aux ordres du général Franco.

LA BIENFAISANCE DES DAMES SUEDOISES

SAINT-SEBASTIEN.— Mmes Ana Elostrom et Nedio Hommann, appartenant au Comité de Dames suédoises qui maintient l'orphelinat du village de Guetaria, sont arrivées dans cette ville. Elles apportaient des dons importants en vêtements, jouets et friandises.

OFFICIERS FUSILLES SOUS L'ACCUSATION DE TROTSKYSME

SALAMANQUE.— La *Gaceta Regional* recueille l'information de source étrangère selon laquelle deux officiers de la 14e Brigade Internationale ont été fusillés à Madrid sous l'accusation de sympathie avec les trotskystes.

IL N'Y A PLUS D'AVOCATS A GIRONE

SALAMANQUE.— Un évadé de la zone rouge déclare qu'à Girone on ne peut organiser les services judiciaires par manque d'avocats, car la plus grande partie de ceux-ci ont été fusillés ou ont fui la tyrannie rouge. Pour cette raison, le Tribunal contentieux administratif n'a pu être constitué.

OPERATIONS CLANDESTINES EN BELGIQUE

SALAMANQUE.— La Presse nationale dénonce la manoeuvre des exportateurs rouges qui, d'accord avec le Gouvernement, veulent établir la Banque du Commerce Extérieur en Belgique; le Gouvernement belge a cependant interdit l'ouverture de ces locaux. L'individu qui se fait appeler directeur et était à la tête de l'organisation se livre à des opérations d'exportation clandestines; on a pu savoir qu'il avait distribué parmi les dirigeants 7,000 livres de bénéfice.

LA RECONSTRUCTION D'OVIEDO

SALAMANQUE.— La Commission pour la reconstruction d'Oviedo a terminé les calculs de son budget. Trois mille édifices détruits par les bombardements rouges seront reconstruits. On y consacrera une somme totale de 400 millions de pesetas.

LA SITUATION A BARCELONE

SALAMANQUE.— Un évadé de Barcelone déclare que la situation dans la capitale catalane est la suivante: il n'y a pas de charbon; les denrées de première nécessité manquent absolument; des vols scandaleux ont lieu sous prétexte de réquisition. Les exécutions continuent, parmi lesquelles on signale l'assassinat de M. Reyes, ingénier, constructeur des métros de Madrid et de Barcelone.

LA DEMORALISATION CHEZ LES ROUGES

SALAMANQUE.— La Presse nationale annonce que la démoralisation qui règne parmi les rouges ne fait que croître. Les dirigeants marxistes expriment leur pessimisme. Le chauffeur de Negrin, un nommé Martinez, lors de son récent passage à Toulouse, déclara que parmi les chefs marxistes on ne parle que de l'espoir d'un conflit international, pour sortir du mauvais pas où ils se sont engagés.

Le Chef de la base des chemins de fer de Girone, élément marquant de la C.N.T., a déclaré que la résistance avait lieu avec l'espoir de l'aide russe promise pour faire une attaque en masse.

LES DESTRUCTIONS D'OEUVRES D'ART

GRENADE.— M. Garcia Diego a expliqué la portée de la commission nommée pour la restauration des objets artistiques détruits ou détériorés par la barbarie marxiste. Les hordes rouges ont détruit des tableaux d'une valeur incalculable. Dans les Asturies, aucun autel n'est resté intact. Un Conseil Provincial du Trésor Artistique a été nommé pour réparer les dommages. Il y a aussi les services artistiques du front qui s'occupent immédiatement des destructions des rouges et ont réalisé des travaux de restauration très méritoires à Tolède et Siguenza.

Le Gouvernement national entreprend le dessèchement des marais

SANTANDER.— Récemment a eu lieu l'inauguration des travaux de dessèchement des marais de Santona. Une énorme foule de spectateurs, venus de tous les villages avoisinants, à l'aide des véhicules les plus variés, assista à la bénédiction des chantiers.

La cérémonie fut présidée par les généraux Lopez Pinto et Valdes Cavanilles, le Président de la Députation provinciale, le Maire, l'Evêque et autres autorités. De nombreux discours furent prononcés, montrant l'intérêt personnel du général Franco pour la réalisation de cette oeuvre patriotique dont vont profiter les travailleurs de la mer, auxquels on offrira bientôt 150 hectares de terrain cultivable. L'enthousiasme de la population fut indescriptible.

Déclarations du secrétaire de la Phalange espagnole

Le Conseiller Raimundo Fernandez Cuesta, Secrétaire Général de la Phalange Espagnole Traditionaliste, a déclaré à la presse que, "par notre foi dans le Chef, Franco, tous les obstacles seront vaincus". Il a ajouté que le principal est de faire de la propagande de la Phalange Espagnole Traditionnaliste, qui représente vraiment le mouvement sauveteur de la Patrie. La propagande sera faite en rappelant le passé spirituel de l'Espagne et en appliquant toutes les possibilités humaines de justice sociale. "Nous sommes fermement décidés à triompher et nous avons un Chef qui nous guide: Franco." Il ajouta que l'Espagne rend à l'humanité un grand service, en la libérant du joug communiste, ce qui la ramène à son époque de splendeur. Finalement, le Secrétaire a déclaré que l'on doit répandre l'esprit de compréhension, pour accueillir avec cordialité les nouveaux éléments dans cet organisme.

Chronique SPORTIVE

LIGUE NATIONALE

Jeudi, 24 février

Maroons 2 — Détroit 2
Boston 1 — Canadiens 1
Chicago 3 — Rangers 6

* * *

Samedi, 26 février

Américains 5 — Maroons 1
Rangers 4 — Toronto 2

* * *

Dimanche, 27 février

Maroons 4 — Américains 2
Canadiens 1 — Détroit 1
Rangers 4 — Chicago 1

* * *

Mardi, 1er mars

Toronto 5 — Maroons 3
Canadiens 2 — Américains 4
Détroit 1 — Boston 6

Position des équipes

SECTION CANADIENNE

	J.	G.	P.	N.	Pts
Toronto	41	20	13	8	48
Canadiens ..	41	16	15	10	42
Américains ..	39	15	15	9	39
Maroons ...	42	11	26	5	27

SECTION AMERICAINE

Boston	41	27	9	5	59
Rangers	41	24	12	5	53
Chicago	42	11	22	9	31
Détroit	41	9	21	11	29

Les meilleurs compteurs

(LUNDI, 28 FEVRIER)

	B	P	Pts
Drillon, Toronto	19	23	42
Apps, Toronto	17	21	38
Dillon, Rangers	20	17	37
Mantha, Canadiens	19	16	35
Thompson, Chicago ...	18	16	34
Cowley, Boston	16	18	34
Haynes, Canadiens ...	12	20	32
Smith, Rangers	12	20	32
Shibicky, Rangers	15	15	30
Stewart, Américains ..	15	15	50
Patrick Rangers	12	18	30
Romnes, Chicago	10	20	30

LA LIGUE DU NORD DE LA SASKATCHEWAN

Série éliminatoire

FINALES— (4 joutes dans 7)

Samedi, 26 février

Saskatoon 1 — Flin Flon 1

Dimanche, 27 février

Saskatoon 2 — Flin Flon 3

Position des équipes

Flin Flon ...	2	1	0	1	3
Saskatoon ..	2	0	1	1	1

LA LIGUE DU SUD DE LA SASKATCHEWAN

SEMI-FINALES
(2 joutes dans 3)

Mercredi, 23 février

Moose Jaw 5 — Weyburn 6

* * *

Jeudi, 24 février

Yorkton 6 — Regina Aces 2
(Les Regina Aces sont éliminés)

* * *

Vendredi, 25 février

Weyburn 0 — Moose Jaw 6
(Les Weyburn sont éliminés)

* * *

FINALES - (3 joutes dans 5)

Lundi, 28 février

Yorkton 1 — Moose Jaw 5

Position des équipes

Moose Jaw ..	1	1	0	0	2
Yorkton	1	0	1	0	0

WOLVES DE SUDBURY CHAMPIONS DU MONDE

PRAGUE, Tchécoslovaquie. — Les Wolves de Sudbury ont répété l'exploit qu'avaient accompli en 1937 les Dynamiters de Kimberley, et ont remporté le championnat amateur de hockey, en défaisant l'équipe d'Angleterre dans le match final, par 3 à 1. 11,000 personnes assistaient à la rencontre.

En semi-finale, le Canada avait défait l'Allemagne par 1 à 0. Bruce obtenait le but de la victoire. Les Anglais avaient mérité de jouer en finale par une victoire sur les Tchèques, par le même score.

Voici la position finale des équipes: 1. Canada; 2 Angleterre; 3. Tchécoslovaquie; 4 Allemagne; 5. Suède; 6. Suisse.



SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots: "Soumission pour dragage, Waskesiu, Sask.,", seront reçues jusqu'à midi **mercredi 23 mars 1938.**

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le Ministère et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés en s'adressant au soussigné, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur régional, édifice de la douane, Winnipeg, Man.

Les soumissions devront comprendre le remorquage de la drague et ses accessoires, aller et retour.

Les dragues et autre outillage qu'on se propose d'employer pour ces travaux devront avoir été dûment enregistrés au Canada le ou avant le trente et unième jour de décembre 1929, ou avoir été construits et enregistrés au Canada depuis ladite date.

On devra joindre à la soumission un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant. En nul cas la garantie ne devra être moins de $500.00.

Par ordre,
J. M. Somerville,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 février 1938.

PIERRE L'ERMITE

L'Emprise

CHAPITRE I

...Le gros ingénieur blond se carra dans le fauteuil avec une expression de satisfaction bonhomme:

— Allons droit au fait! Je suis une canaille?... c'est entendu!... Et même, j'ai sur beaucoup de mes contemporains l'immense supériorité chantée par Pascal: je suis une canaille pensante!... Vous, Mademoiselle, je n'irai pas jusqu'à prétendre que vous me ressemblez... Ce serait vraiment trop peu Louis XV...

— Oh dites!... Ne vous gênez pas! D'abord: "bon et bête" sont tellement synonymes!... Et puis, si vous saviez à quel point tout m'est égal... Je me soucie de ma réputation autant que de cela.

Et, de son ongle précieusement taillé en olive, Alberte Harmmester fit tomber avec un geste de suprême dédain la cendre mauve de sa cigarette.

— Alors, reprend l'ingénieur, je vous le concède, vous êtes une canaille...

— ... Plus que vous!

— Je distingue: plus violente... moins profonde!...

—Oh! moins profonde..? (et une expression méchante passe dans les yeux d'Alberte)... A certaines heures, je me sens capable de tout!

— Moi... toujours. Je vous porte un réel intérêt, car vous pouvez servir le mien; je vous considère donc comme une associée; voulez-vous me permettre de vous faire profiter de ma petite expérience?...

— Allez!... [illegible]

— La vie est une montée ou une descente; la montée est faite pour les croyants; la descente pour les sceptiques, qui savent les vallées plus fertiles que les hauteurs. Les forts choisissent dès le début, ne retournent jamais en arrière, et jouent le tout pour le tout. Les faibles vont, viennent, montent, descendent, s'inquiètent, vérifient, piétinent sur place, comme des dindons sur une tôle chaude. Vous n'êtes, comme moi, ni une faible ni une croyante. Donc, nous descendrons ensemble... Mais quand on descend, toute hésitation est une maladresse; il faut rouler... rouler de plus en plus vite, les yeux fixés en bas; si vous avez peur, vous êtes perdue!... Moi, sûrement, je n'aurai pas peur, mais vous...?

— ... Peur de quoi...? demande Alberte en allumant avec un sourire ironique une seconde cigarette.

— Sait-on jamais avec vous autres?... C'est si parfaitement étrange, une femme!... N'y a-t-il pas au fond de votre âme une racine oubliée qui vous arrêtera demain?... Un amour, un souvenir, une pitié, une larme qui vous ferait glisser sur le chemin...?

— ... Si j'ai une âme, répond la jeune fille d'une voix chantante, au fond de mon âme il n'y a plus rien ... pas même des débris de croyance... Il ne surnage en moi qu'une chose: la volonté d'extraire de ce bête accident qu'on appelle la vie la somme de jouissance la plus grande qu'elle pourra me donner.

— Dans ce cas, nous nous entendrons. Vous êtes ruinée — ne protestez pas!... Je le suis aussi, — mais l'argent est là tout près... La partie s'annonce superbe; c'est une partie d'échecs où nous serons tous les deux, vieux joueurs, contre un petit commençant. Je prépare l'étreinte depuis deux ans déjà. Seul, je ne suis peut-être pas assez armé, ni vous non plus. Mais, à nous deux, vous pour le coeur, moi pour la tête, marche d'abord parallèle puis convergente, rien ne résistera ... Donc, nous faisons alliance?...

— Oui, si l'on partage franchement de moitié.

—Le petit comte n'est pas très gros!...

— Un bon million, au moins... et puis, raison de plus!... Seulement, vous savez... des choses nettes!... pas de... contremine... sans quoi je me retourne d'un seul coup, et alors gare!...

— C'est entendu!

Et ils se tendirent la main.

— Dès à présent, reprend Alberte, il faut tout prévoir: la vieille douairière va probablement se mettre en travers tant qu'elle pourra...

L'ingénieur eut un geste protecteur:

— De ce côté-là, il y aura des larmes, mais pas d'action; je les connais, ces vieilles âmes; elles se taisent, se raidissent... et cassent.

— La nièce?

— Oh!... la nièce!... Elle n'est pas la couleur complémentaire de M. de Saint-Agilbert; elle peut dire ce qu'elle veut, c'est même une raison pour qu'il fasse le contraire.

— Et de quelle couleur est-il, le comte...?

— Vous savez mieux que moi!

Du regard, Dietzch cherche parmi tous les colifichets du salon un ruban quelconque qui rende bien sa pensée, et il avise, sur un bouquet agonisant, un noeud mauve:

— Quelque chose comme cela!... Craint le froid, le chaud, la lumière, l'humidité..., du foulard de grand magasin...

Et quel caractère a la nièce? insiste Alberte.

— Le vôtre, mais en bien,

— Merci!... Le comte a vingt ans?

— Vingt-quatre ans... l'âge bête.

— Vraiment riche...?

— Valeurs de tout repos; immeubles, terres et fonds d'Etat.

— Combien de sangsues?

— Aucune. Maman surveille; donc celles que nous lui mettrons.

— C'est-à-dire?

Mais deux, cela suffit, je pense..? Vous et moi... vous mordez bien?...

Alberte écarte les lèvres sur des petites dents très blanches, des dents de bête élégante et mauvaise.

— Moi, c'est moins beau, mais plus solide encore!

Et la grosse face rose, où s'illumine un rare semis de barbe décolorée, s'ouvre, se bride, laissant voir, au travers des moustaches albinos, une double rangée de dents jaunies par le cigare et striées en crocs de scie.

— Et nous nous mettons à table quand...? demanda Alberte.

— Le plus tôt possible!... Je pars pour le Val la semaine prochaine chercher la bête: ne me souhaitez pas bonne chasse, on prétend que cela porte malheur.

L'ingénieur se lève alors, lourd comme un ours sur le tapis moelleux, s'étire et se prépare à s'en aller.

— Adieu, grand scélérat, dit Alberte en lui tendant la main, surtout tenez-moi au courant...

— Adieu, chère petite alliée...

Et, gauchement, il lui baise le bout des doigts.

Mais quand il eut refermé la porte, un instant la jeune fille resta debout, rêveuse dans son grand salon noir et vert... Puis, jetant brusquement sa cigarette dans la cheminée:

Ce Dietzeh, il me dégoûte!...

CHAPITRE II

— Du bleu?

— Oui.., apporte-moi du bleu.

— Lequel..?

—Tous!.. Outremer, cobalt, lapis!...

Et de la pointe de son couteau à palette, la vieille douairière examine sa boîte et fait le recensement de ses tubes. Les uns sont tout neufs, les autres pressés, serrés, tordus, vidés, gisant au fond des casiers comme des cadavres dans les ornières d'un champ de bataille:

— Il m'en reste pourtant quelques-uns!...

Elle les désigne à la jeune fille qui, la main sur la rampe de l'échafaudage, attend la mise au point des dernières commissions.

— Et, alors... faut-il en apporter..?

— Certainement, ma grande, on n'a jamais trop de bleu, ni dans sa boîte, ni dans sa vie!...

La comparaison fait sourire Luce.

— Mais oui!... Tu constateras cela plus tard!... et aussi que la couleur bleue est une couleur bien étrange; il semble qu'on doive la trouver partout, comme le bonheur! En réalité, elle est très rare; sur terre, il n'y a pas de bleu; cherche une fleur bleue, tu n'en trouveras aucune.

— Pourtant... le bluet...?

— Il est violet, mon enfant!... Et le violet pourrait se traduire: le deuil du bleu! Car le bleu est la couleur aérienne, transparente, la couleur des profondeurs et des immensités, la vraie couleur de l'infini, si l'infini pouvait se peindre! ... Aussi Dieu l'a-t-il réservé pour son ciel... et les yeux de nos petites-filles... pour les tiens, par exemple!... Tout à l'heure, je ne te disais rien, mais j'avais une vraie jouissance d'artiste à les étudier.

— Tante, vous allez me faire rougir!...

— Et pourquoi...? Si tu savais quel plaisir j'ai à te voir!... Rien n'est reposant et consolateur comme un beau visage, expression d'une plus belle âme encore... On y retrouve un peu du charme indicible de Dieu qui nous a copiés sur luimême; il éclaire parfois tout un pays, et je désire tant que tu rayonnes ici!... En tout cas, si je veux un modèle pour ma vierge!

Pallette à la main, la baronne se recule en arrière et enveloppe sa petite nièce d'un bon regard.

— Mets-toi là, contre la rampe... la tête un peu de côté... Parfait! Murillo n'aurait pas cherché plus loin!...

La jeune fille supporte gaiement l'examen; dans la chaude lumière qui tombe des vitraux, elle a vraiment l'air d'une apparition avec ses lourds cheveux bruns que blondit le soleil, sa taille frêle et longue, la volonté lointaine qu'on devine derrière un front presque droit comme dans les statues grecques.

— Décidément, ma pauvre Luce, je vais te rendre orgueilleuse, et j'en répondrai devant Dieu!... Sauve-toi... J'ai tout ce pan de mur à couvrir avant midi.

Luce descendit les marches de l'échafaudage sur lesquelles chantaient les plis de sa robe, et elle partit, lumière comme son nom, au milieu des clartés blanches et violettes, bleues et vertes, pourpre et or, qui s'allumaient partout, aux vitraux de la toute petite église.

C'était une matinée exquise d'arrière-saison; le soleil semblait, lui aussi, jouer un air sur les dalles grises, avec une succession de teintes perpétuellement variées par le frôlement des aiguilles de sapin qui, dans le cimetière, sous le souffle matutinal, caressaient à l'extérieur les vieux vitraux plombés où nichaient les hirondelles.

Restée seule, la baronne se remet à sa fresque et sent en elle une ardeur pleine de reproche.

Depuis quinze jours elle s'attarde en des rêveries qui nuisent à son travail. Quand on atteint soixante ans, il faut aller vite et droit, avec la pensée que la mort peut vous cueillir en plein ouvrage, surtout quand il est de longue haleine, et que l'on partirait — suprême tristesse d'artiste — sans finir son rêve, comme Moïse au seuil de la Terre Promise!

Après avoir éparpillé toute une procession de saints aux voûtes de la nef, la douairière a décidé, malgré son âge, de terminer dans les chapelles latérales la décoration de l'église. Ce sera, devant Dieu, comme la signature de sa foi au bas de l'oeuvre de sa vie.

Depuis des siècles, sa famille était là, poussant avec chaque génération des racines nouvelles qui étreignaient le sol, le "faisant sien". C'était à l'ombre du château que tout avait grandi depuis l'an 1100 du moyen âge, époque où les documents faisant défaut, la famille des Saint-Agilbert semblait disparaître brusquement dans la nuit de l'histoire.

La fière trace de ses aïeux se retrouvait partout dans le pays; la vieille douairière éprouvait, elle aussi, le besoin de continuer la tradition et d'y fixer la sienne; elle avait choisi, pour pages de parchemin, toutes les misères de Fleurines; et, depuis son enfance, elle marchait au milieu des pauvres, la main et le coeur grands ouverts, fortifiée chaque jour par les souvenirs du passé et les espérances de l'avenir concentrées sur son unique enfant, un grand jeune homme de vingt-quatre ans, le comte Bruno de Saint-Agilbert.

Maintenant, elle était vieille, et s'occupait davantage, précisément parce que l'heure approchait et que le temps se faisait plus rare. C'est pourquoi à toutes ses oeuvres économiques et sociales elle avait ajouté la décoration de l'église, sachant bien que, pour se survivre ici-bas, il faut travailler à l'ombre de celui qui est "l'Eternité."

D'ailleurs, c'était son arrière-grand-père qui l'avait bâtie, cette église, en meulières et en moellons; il l'avait placée rudement, au sommet de la colline, haute sentinelle de Dieu avancée sur les souffrances de la vallée.

Et la baronne, reprenant l'oeuvre fruste de l'aïeul, essayait d'y mettre une poésie plus douce, une beauté plus consolatrice; car une église qui n'est pas belle, pensait-elle, n'est jamais complètement une église. Aussi, au retour de la messe, Mme de Saint-Agilbert avait fait une secrète comparaison entre les pauvretés de l'autel et les splendeurs du château; elle avait eu la pitié de souffrir du contraste; et de ce sentiment était née la résolution d'embellir le vieux sanctuaire que desservait l'abbé Hans. Dieu l'en récompensait déjà, car, à l'hiver de sa vie, elle trouvait dans la réalisation de cette idée une douceur et une consolation inattendues...

(A suivre.)



Le Club Canadien

Marie-Rose-Alma Ferron, "La Petite Rose"

Il faisait trop beau dimanche dernier: l'appel de la nature dans son printemps prématuré a retenu au grand soleil la majorité des membres, de sorti que la réunion a été l'une des moins nombreuses à date

C'était dommage car une causerie particulièrement intéressante avait été préparée avec soin par Mlle Gerardine LeScelleur. Débité avec une facilité de parotes peu commune ceux qui ont eu le bonheur d'entendre Gérardine ont joui beaucoup du récit édifiant de la courte vie de Marie-Rose Ferron, émule canadienne-française de Thérèse Neumann.

Voici pour les lecteurs du "Patriote le texte du beau travail de Mlle Le Scelleur:

La Petite Rose, ainsi la nomment bébés, enfants, grandes personnes, a, pendant sa vie, gravi un douloureux calvaire. Elle fut une victime d'amour que Jésus s'est choisie pour accomplir son oeuvre.

Elle a aimé; elle a prié; elle a souffert.

Ssur ses lèvres toujours souriantes, UN MOT prenait un accent particulier de douceur et de tendresse. C'était le mot ::"Mon Jésus".

Toute jeune, elle faisait de la prière ses délices... Quand les tortures la quittaient, c'était le ROSAIRE, sa grande prière de tous les jours; c'était le chemin de la croix qu'elle faisait régulièrement tous les jours.

Plus tard, quand les personnes viendront de toutes parts pour la visiter, et qu'elle se fera un devoir de les recevoir, par obéissance à son confesseur et à son évêque, elle se surprendra à dire: "Je me prends à regretter parfois la solitude d'autrefois, où je pouvais prier à mon goût".

Passant ses nuits sans sommeil, c'est alors que son coeur s'épanchait dans Celui du divin Maître... toutes les nuits, elle faisait son heure d'adoration, de réparation, en union avec toutes ces âmes saintes qui souffrent et prient pendant que le démon fait son travail.

Sa vie fut donc une vie d'union avec Dieu.

Prière vocale, celle que les lèvres prononcent; prière mentale, celle où l'intelligence et le coeur volent vers le Dieu de toute majesté; prière d'union, celle, où, pendant que le corps sera réellement crucifié sur une planche, son âme vivra de cette vie surnaturelle que le monde ne connaît pas, que la science méprise. Sa vie fut une vie de détachement, détachement héroïque.

Pour plaire, elle se détache de tout ce qu'on lui demande; aussi, plus tard, elle admettra avoir pleuré après s'être détachée de telle et telle chose qu'elle avait donnée.

Elle accepte des cadeaux, tous les uns plus beaux et plus riches que les autres, cela pour ne pas déplaire, au prix de grands sacrifices de sa part, comme elle le dira: "Tous ces cadeaux me font de la peine; je les accepte pour ne pas peiner ceux qui me les offrent, mais j'étais bien plus tranquille dans ma petite chambre à Fall-River, avec ma pauvre robe de coton et mes images."

Ici, il est bon de savoir que Rose avait une des plus riches chapelles, de très belles statues, et des ornements très riches, ainsi que tous les vases sacrés.

C'est avec résignation qu'elle se voit priver de la messe et de la communion quotidienne, messe qu'elle avait auparavant même le Jeudi Saint, et le Dimanche de Pâques. Elle se contente, disait-elle alors, pour plaire à son Jésus, de la communion spirituelle, où elle se jette dans le Coeur de son Jésus pour lui confier sa peine.

"Un sourire sur mes lèvres, et un rayon de ta gloire dans mes yeux". Voilà une phrase qui revenait souvent sur ses lèvres. Toute petite, elle savait ce que la maladie faisait à un être aimé, et, dans sa naïve prière, elle demanda au bon Dieu de n'être jamais un objet repoussant pour ceux qui la verraient dans sa maladie. Aussi, disait-elle dans ses visions ou extases qu'elle appelait ses rêves: "Tout ce que je te demande, ô mon Jésus, c'est de mettre sur mes lèvres un sourire, et, dans mes yeux un rayon de ta gloire." ..

Dieu l'exauça: BELLE, Rose le fut toujours, même dans ses grandes souffrances; BELLE, Rose le fut après sa mort.

Le mot que l'on entendait répéter par les 7 à 8 mille personnes qui vinrent saluer sa dépouille, fut celui-ci: Qu'elle est donc belle!

Rose fut toujours joyeuse dans sa résignation. Elle savait qu'elle ne recouvrerait jamais la santé, le chemin qu'il lui faudrait suivre. Et quand un médecin étranger viendra, par surprise, lui dire pouvoir la soulager et la guérir, souriante, elle dira: vous oubliez que je suis incurable, on me l'a dit souvent après des mois d'expérience.

"Oui, reprend le médecin, mais la médecine a fait bien des progrès depuis vingt ans" Et elle, toujours souriante: "La maladie aussi". Et c'est le sourire aux lèvres qu'elle le voit partir.

A un prêtre, Rose admet qu'elle ne souffre pas seule. Elle possède une confiance surnaturelle: "Avec cette confiance que Dieu me donne, dit-elle, je n'ai pas peur.

Rose a toujours préféré la solitude, le tête-à-tête avec Jésus; on lui demande de recevoir; elle reçoit de 9 heures a.m. jusqu'à une heure avancée de la nuit, tous les jours. Aussi, c'est par plusieurs milliers que l'on compte les personnes qui la visitèrent de son vivant; souriant à tous, disant des mots de consolation, d'encouragement, des fois même, devinant l'intimité de la conscience, se servant de cette connaissance pour opérer des changements de disposition dans l'âme des visiteurs.

Dans une vision, quelques semaines avant de mourir, on l'entendra dire: "Je veux accomplir ma tâche, toute ma tâche, quand bien même cela prendrait 100 ans; je ne veux laisser rien d'inachevé à ma mort; je ne demande pas à mourir avant que tout soit accompli.

Sa vie fut une leçon de joie dans l'union avec Dieu, de soumission à sa volonté, de confiance et d'abandon, même au milieu des plus grandes souffrances, dans un Dieu infiniment bon et miséricordieux.

Je passe à la maladie de La Petite Rose

Toute jeune, elle prend le chemin royal de la Croix.

Dès l'âge de 10 ans, une crise de rhumatisme inflammatoire la tient clouée sur un lit de souffrance pendant cinq mois.

A 12 ans, quoique brillante et promettant beaucoup, elle doit quitter l'école, et n'y presque plus retourner.

A ce moment, les membres commencent à se déformer, les doigts les premiers. Puis ce sont des crises qui se répètent de plus en plus souvent. Maladie étrange qui va finir par la déformer dans tous ses membres.

Rose prendra le chemin de l'hôpital pour y subir une opération qui doit la guérir... l'opération commencée ne se termine pas; on la ramène en ambulance. Un traitement électrique lui permettra, pour quelques mois seulement, de se mouvoir assez péniblement, soutenue d'une béquille.

Rose est définitivement déclarée incurable.

Jésus semble lui avoir demandé sa jeunesse, sa santé, sa vie pleine d'espérance; Rose offre sa vie joyeusement.

La jeunesse, c'est le beau temps, les temps des espoirs, le temps des projets, des ilusions, des joies. Il lui faut sacrifier tout cela. La jeunesse noble regarde bien haut son idéal. Rose avait son idéal: celui de se consacrer à Dieu dans un cloître. Il lui faut sacrifier même cet idéal, renoncer à suivre son attrait, fouler aux pieds le désir qui la faisait espérer que Dieu l'appellerait à son service.

C'est entre les quatre murs d'une chambre, condamnée à ne jamais marcher, à vivre avec la pensée de la mort toujours près d'elle, à se sentir mourir avant d'avoir commencé à vivre, que Rose va souffrir pendant près de 20 ans. Et Rose accepte à la condition de se sacrifier pour les autres.

C'est ce qui explique la résignation et la joie de cette enfant.

Une maladie étrange la terrasse. Son pied droit se déforme; la cheville tordue et à jour est pliée sous l'autre jambe, causant une torture lancinante; en 1917, elle le redresse par un effort surhumain, au prix d'une nouvelle torture. Sur sa demande, on attache sa jambe au lit d'où elle ne se relèvera plus. Plus tard, l'autre jambe, menaçant de se déformer elle aussi, aura le même sort: un large bandeau la tiendra rigide. Le corps, lui aussi, va se déformer; à différentes reprises, les vertèbres se déplaceront sous la poussée du mal. Plusieurs fois, le médecin les remettra en place, au prix de grandes souffrances chez la malade.

Vers la fin de sa vie, la réponse du médecin sera toujours la même: "laissons faire, espérons que cela se replacera tout seul."

Un bandeau très large retiendra le corps tout entier dans sa position à peu près normale; l'épine dorsale ne cherchant toujours qu'à se tordre.

Rose a perdu toute liberté de mouvement.

Les bras sont dans le même cas —Ils se tournent sur eux-mêmes; pour les garder dans leurs positions naturelles, il faut les retenir par des bandages, eux aussi, le long du corps.

Le bras gauche, complètement immobilisé pendant nombre d'années, complètement inutile, sinon pour la faire souffrir; le troisième doigt lui pénétrant dans la main, dans l'ouverture de la plaie, celle dont je conserverai plus tard une senteur agréable d'un parfum, du soir au lendemain matin, phénomène de l'odeur dont on parlera dans un volume sur le mysticisme et ses caractéristiques.

Le bras droit, immobilisé sudessus du coude, l'avant-bras droit clissé sur une lame d'acier, peut lui rendre quelques services, pas toujours. Et avec les deux doigts qui lui restent de sa main droite, de vrais doigts de fée, elle devient très habile dans plusieurs travaux, vg. aguille, montage de chapelets, Plus tard, lui demandant comment elle peut faire pour accomplir un tel travail, elle me répondra naïvement: "Mais si Jésus m'aide?..."

Des amis sérieux s'intéressent au sort de cete petite martyre. On apporte différents matelas, différents lits, tous manquent leur but. Le seul qui sera favorable à son pauvre corps sera un léger sommier sur lequel on met une PLANCHE recouverte d'un simple drap. Ce sera, pendant plusieurs années, jusqu'à sa mort, la croix sur laquelle sera crucifiée "La Petite Rose".

La paralysie la mine presque totalement.

Les INTESTINS ne fonctionnent qu'avec peine, après des traitements douloureux. L'ESTOMAC est rebelle à toute nourriture — la faim la tenaille sans cesse. Par obéissance, elle prendra un peu de nourriture concentrée, pas souvent, car cela la fatigue plus que la faim. Elle ne peut rien digérer.

Un jour, sur l'ordre du médecin, la mère lui donne un sang de boeuf concentré, quatre jours plus tard, elle renvoie ce sang sans aucune altération.

Dès les premiers temps de sa maladie, une dame demande à la mère pourquoi Rose pleure, et la mère répond: "Ma petite Rose meurt littéralement de faim, elle ne peut rien prendre.

La soif est continuelle—, aussi la fièvre la ronge sans cesse; elle est des jours entiers sans pouvoir retenir même une goutte d'eau. A un prêtre, Rose fait la confidence suivante: "La faim se passe en faiblesse, mais la soif, il n'y a rien de plus douloureux; c'est une rage, un feu qui dévore sans répit, et que rien ne peut soulager, et cela dure toujours".

Les MACHOIRES sont contractées, et ne s'ouvrent qu'avec peine ... nouvelle torture— surtout lorsqu'elle reçoit la sainte communion. Il faut alors lui entr'ouvrir les mâchoires avec un instrument, pour lui permettre de communier. Il en fut ainsi jusqu'au jour où un célèbre dentiste lui fit un dentier démontable.

La hanche droite se disloque pendant plusieurs mois, le médecin ne juge pas à propos de la replacer.

La tête doit souffrir aussi jour et nuit; des glandes se logent derrière les oreilles, et disait-elle: "ce bruit de chars qui roulent continuellement me rend sourde plusieurs jours."

L'oeil gauche est bientôt perdu; il ne verra plus jamais; et à différentes reprises, l'oeil droit sera aveugle; lui aussi ne distinguera rien, et c'est après av r été complètement aveugle 12 fois qu'elle terminera sa vie, après cinq semaines de cécité complète.

Le coeur la fait souffrir continuellement. Une plaie visible et brûlante, à plusieurs reprises, distille le sang, goutte à goutte, jusqu'à traverser le linge qui la couvre.

Sur le haut de sa poitrine, il y avait une espèce de cercle, ressemblant à de la chair grillée, d'où sortait une chaleur très vive et très brûlante. On a essayé, en la lavant, à plusieurs reprises, de faire disparaître cette marque, et toujours ce fut peine inutile. Et si on mettait notre main au-dessus de ce cercle, à une certaine hauteur même, on sentait la chaleur qui venait de ce cercle.

La tête porte un bandeau pour adoucir le mal qui la consume sans répit et, sur sa demande, un sac de glace presque continuellement jour et nuit, surtout les dernières années de sa vie.

Rose a souffert physiquement, mais elle a aussi souffert moralement. Elle a eu des peines du coeur et de l'intelligence. Victime consacrée, elle a voulu la souffrance, elle a eu la souffrance dans son âme après l'avoir eu dans son corps.

Robe d'intérieur simple et élégante

par LAURA-I. BALDT, A.M.

Professeur adjoint d'art domestique pendant plusieurs années au Teachers College, Université Columbia, New York, N. Y.



Cette robe est ce qu'il y a de plus simple. Une agrafe ou une boucle à la ceinture, et vous êtes vêtue. Et si facile à confectionner: rien qu'une pièce d'étoffe des épaules au bord. Vous n'avez qu'à ajouter une bordure d'étoffe crêpée autour du collet, en avant, autour des manches et des poches. Et vous avez une robe idéale pour le déjeuner et pour le moment où vous mettez les enfants au lit. Le collet peut être échancré ou fermé à volonté.

Le patron No. 2754 est pour jeunes filles de 16, 18 et 20 ans, et pour bustes de 34, 36, 38, 40, 42, 44, ou 46 pouces. Pour buste de 36 pouces, il faut 4 verges de matériel de 39 pouces de large, et 4½ verges de bordure.

Envoyez 15 cents (en argent de préférence) pour le patron. Ecrivez votre nom, votre adresse et n'oubliez pas d'indiquer la grandeur désirée.

Envoyez 15 cents, et épargnez de nombreux dollars. Paraissez élégante à peu de frais. Demandez ce patron dès aujourd'hui!

COURRIER DE COUSINE BLANCHE

En beauté, comme en médecine, il n'y a pas de panacée.— Si vous avez le peau sèche, évitez les astringents

Une panacée, vous le savez sans doute, est un remède contre tous les maux physiques. Inutile de dire qu'un tel remède n'existe pas. Il en est de même pour les soins de beauté. Il n'existe pas de crème, de lotion, en un mot, de traitement qui puisse être utilisé pour traiter à la fois un visage dont la peau est sèche et un visage dont la peau est grasse.

Je me suis attirée des reproches d'une de mes lectrices parce que ayant la peau sèche, elle s'est avisée de faire usage d'une crème à base de citron pour traiter son visage, après avoir lu, ici même, que la crème citron blanchissait la peau. Le citron étant un astringent, faire usage d'une crème qui en contient, c'était assécher davantage une peau déjà sèche, jeter de l'huile sur le feu!

Une personne dont la peau sèche doit corriger ce défaut par l'usage d'une crème riche et onctueuse, préférablement aux vitamines "F", avant de songer à blanchir sa peau ou d'en chasser les taches de rousselure ou autres décolorations, par l'usage d'un astringent quelconque: anti-rousselures, crème citron, lotion rafraîchissante, vinaigre de toilette, eau de Cologne, etc.

Je ne saurais trop insister sur la nécessité de soigner sans délai une peau sèche car il n'est rien comme la sécheresse de la peau pour causer la vieillesse prématurée, la multiplication des rides, l'affaissement des chairs, la dilatation des pores et autres détériorations de la peau. Malheureusement, notre climat, excessivement froid en hiver, assèche la peau et c'est pourquoi il importe tant, si on ne veut pas avoir, avant le temps, une apparence vieillotte, de rendre à la peau sa tonicité normale en faisant usage, chaque soir au coucher, d'une crème de nuit vitaminée (même quand notre peau est normale) — à plus forte raison, doit-on observer cette pratique, si on a la peau sèche.

Laissez l'usage des astringents aux personnes dont la peau est grasse. C'est pour celles-ci que sont faites les crèmes à base de citron, les lotions astringentes de toutes sortes. D'ailleurs, les peaux grasses sont encore plus susceptibles que les peaux sèches, aux accidents cutanés — boutons, points noirs ou, comme on les appele ici, "vers", etc.

Pour résumer, la peau sèche est sujette à se rider plus facilement, à se détériorer plus vite. La peau grasse, si elle est moins sujette aux rides est, par contre, sujette à nombre de défectuosités bénignes et faciles à bannir, qui n'affectent généralement pas les couches profondes de l'épiderme.

D'ailleurs mon feuillet, sur les soins du visage, vous renseigne parfaitement à ce sujet et je vous l'enverrai avec plaisir pourvu que votre demande soit accompagnée d'un timbre pour défrayer les frais de son envoi. Mais, si vous désirez un conseil personnel au sujet des soins à donner à votre visage, ne manquez jamais d'indiquer si vous avez la peau sèche ou grasse, sans quoi je ne puis vous répondre intelligemment.

CONSULTEZ-MOI PAR LETTRE— MES CONSEILS SONT GRATUITS ET DESINTERESSES

Ne m'écrivez pas de lettres signées d'un pseudonyme dans l'espoir que je vous répondrai dans les colonnes de votre journal. S'il me fallait répondre ainsi, des pages entières du journal ne suffiraient pas, car c'est par milliers que je reçois de toutes les parties du pays, des lettres de "cousines" désireuses de trouver la solution à leurs problèmes de beauté. Je me ferai un plaisir de vous répondre par lettre personnelle — mais ne vous impatientez pas si vous ne recevez pas de réponse par retour du courrier, car il m'arrive souvent d'être débordée de correspondance; ainsi, à l'heure actuelle, mon courrier est en retard de plusieurs centaines de lettres occasionnées par mon récent article sur "les garçons manqués".

Quant à mes feuillets imprimés sur les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, sur l'obésité, sur la maigreur, sur le bannissement des poils follets, sur le développement ou l'amaigrissement du buste, sur les mesures proportionnelles à votre taille et votre poids normal, ils sont vôtres contre l'envoi d'un timbre de 3 sous pour chacun d'eux. Ces feuillets, je le répète, ne comportent pas un mot d'annonce. Ils ne contiennent que des conseils désintéressés et impartiaux. Leur envoi discret est fait dans une enveloppe cachetée, ne révélant pas leur origine. Souvenez-vous que mon plus grand plaisir est de vous être utile. Adressez simplement vos lettres à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine ouest, Montréal — et considérez-moi comme votre confidente et votre amie.

COUSINE BLANCHE

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Par LOUISE LENNOX



No. D209— Sac en toile, teint et imprimé, pour protéger les bas de soie. Couleurs: rose, bleu, ou vert. Prix: 35c chacun.

La croisade contre le cancer

Lutte entreprise contre le grand fléau au moyen de l'éducation
Campagne dirigée contre l'ignorance, la peur et la négligence

PAR J.-W.-S. McCULLOUGH, M.D., D.H.P., SECRETAIRE DU COMITE DE CANCER, LIGUE DE SANTE DU CANADA

Article No. 19. — La plus grande nouvelle du monde.

La nouvelle que des millions attendent avec impatience et dont la manchette dans nos journaux mettrait toutes les autres dans l'ombre, serait l'annonce de la guérison assurée du cancer. Mais il n'est pas probable que notre génération, pas plus que celle qui la suit, ne soient en mesure de lire une pareille nouvelle. Si on l'annonce, elle sera probablement une mystitfication.

Le cancer n'est pas une maladie unique. Ainsi que la "fièvre" dont on parlait au siècle dernier et qui comprenait le typhus, la typhoïde, la scarlatine, la pneumonie et nombre d'autres affections qui présentaient comme symptôme commun, l'élévation de la température, le cancer représente un groupe de maladies. Pour cette raison, il n'est pas probable que l'on trouve jamais pour le guérir un sérum, un vaccin, ou tout autre mode général de traitement.

On demanda au Dr James Ewing, un éminent pathologiste de New-York ce qu'il pensait de la possibilité de trouver la guérison du cancer. "Toutes les espérances que l'on peut donner à la population au sujet d'une guérison universelle de toutes les formes de cancer avancé sont illogiques. On pourrait tout aussi bien entretenir l'espoir de la guérison de toutes les formes de maladies infectieuses. Le cancer comprend un groupe important de maladies qui résultent de causes diverses et qui demandent plusieurs formes différentes de traitement. Ces traitements ne peuvent, il répondit comme suit: "être couronnés de succès qu'en autant que la maladie est reconnue à un stage relativement précoce de son évolution. Le fait important que tous doivent savoir, c'est que le cancer traité au début est curable dans une grande proportion des cas. Le cancer tardif n'est que rarement curable; c'est pourquoi tout le monde doit connaître les signes précoces des principales formes de cancer. La publicité répétée que l'on fait au sujet de la guérison du cancer n'a aucune valeur au point de vue nouvelle."

Francis Carter Wood, le directeur des laboratoires Crocker de recherches au sujet du cancer s'exprime en termes plus optimistes: "Je ne suis pas prêt à dire qu'on ne découvrira jamais la guérison du cancer, mais c'est une chose que je ne verrai sûrement pas pendant ma vie... nous pouvons guérir le cancer quand il est pris à temps, mais le spécifique que atteindra la cause même du mal est une toute autre affaire."

Le Docteur C. C. Little, rédacteur du Bulletin du Cancer, publié aux Etats-Unis et organe de la Société pour le Contrôle du Cancer, s'exprime comme suit: "Toutes nos connaissances semblent indiquer que, dans la tumeur cancéreuse qui se développe dans les différentes régions du corps, on a affaire à des causes multiples. D'un autre côté, je suis prêt à déclarer que nos espérances au sujet de la prévention plus ou moins sûre de certaines formes de cancer s'améliorent. Mais, ajoute le Dr Little, personne ne doit entretenir la peur d'avoir le cancer parce que quelque membre de sa famille ou quelques-uns de ses ascendants ont eu la maladie."

Malgré tous ces témoignages, les optimistes vont continuer à espérer que l'on finira par découvrir la guérison du cancer. En attendant, le meilleur conseil que nous puissions donner, c'est de surveiller l'apparition des premiers symptômes de la maladie afin d'instituer un traitement aussi précoce que possible."

———:::———

NOUVEL ENGIN DE MORT

WASHINGTON.— Un inventeur militaire a déclaré devant la commission navale de la Chambre, qu'un procédé d'attaque aérienne entièrement nouveau, qui sera annoncé bientôt, exigerait de grandes modifications dans le programme d'expasion navale des Etats-Unis. Le nouveau procédé permettra, dit-il, d'attaquer avec efficacité n'importe quel vaisseau à plus de 15,000 pieds d'altitude. Il s'agirait, non plus de bombes, mais de "mines aériennes" produisant dans l'air des effets comparables à ceux des mines sous-marines dans la mer.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

GRAVELBOURG

Mercredi, le 16 février, avait lieu à la cathédrale un service anniversaire pour les abbés L.-J.-P. Gravel et Arthur Magnan: deux noms que la paroisse et le district préservent de l'oubli.

L'abbé Gravel mourait en 1926. Nommé missionnaire colonisateur, en 1906, par Monseigneur Langevin, il était chargé l'année suivante de colonisation dans cette partie de la province par le gouvernement fédéral. C'est à lui qu'un grand nombre de Canadiens français doivent d'être venus s'établir dans la région pour fonder les paroisses du sud de la province.

C'est en 1935, le 16 février, que l'abbé Arthur Magnan succombait à la maladie à l'hôpital de Gravelbourg. On se rappelle comment, malgré l'abondance de la neige et le mauvais état des chemins (un peu comme cette année) de nombreuses personnes des paroisses avoisinantes étaient venues s'associer au deuil des gens de Gravelbourg. M. l'abbé Magnan fut le premier curé permanent de la paroisse de Gravelbourg.

Les dépouilles des deux prêtres pionniers reposent côte à côte, ici, au centre du cimetière.

Chanta le service, M. l'abbé Morin de l'évêché, assisté de M. A. Fuss et Albert Goedde, diacres au Grand Séminaire. MM. les séminaristes s'acquittèrent du chant sous la direction de M. l'abbé R. Bérubé.

* * *

Dimanche soir, 17 février, au collège, les parents et amis des élèves assistèrent au régal mensuel de musique présenté par ces derniers. Mgr Kugener, de Willow-Bunch, venu pour fêter avec les Pères Oblats l'anniversaire de l'approbation de leurs règles par Rome, présidait à la soirée et la termina par quelques paroles senties de souhaits aux Pères et de félicitations aux musiciens.

* * *

Mgr l'évêque est absent de Gravelbourg depuis le milieu du mois. Son Excellence fut appelée à prononcer en anglais le sermon de circonstance au sacre de S. Ex. Mgr Desranleau, à Sherbrooke, le 24 février dernier.

* * *

Le révérend Père Adélard Beauchamp, professeur au Grand Séminaire de Mazenod et au Collège de Gravelbourg a dû partir, au milieu du mois, pour l'Est, tour se rendre au chevet de sa mère gravement malade.

* * *

La neige, tombée à souhait au commencement de février, s'est mise à fondre la semaine dernière. Les fermiers occupés pour quelques-uns à charroyer le foin et la paille du "Relief" contemplent avec espoir leurs champs recouverts de plus d'un pied de neige.

ST - VICTOR

Les récentes élections pour nos commissaires d'écoles se sont faites vivement et sans bruit. MM. Reilly et Bissonnette furent élus, l'un pour remplacer M. H. Rousseau, parti pour l'Est il y a déjà quelque temps, et dont plusieurs d'entre nous regrettent le départ. L'école Maisonneuve est donc représentée au complet. M. Eugène Lalonde est maintenant notre nouveau commissaire pour l'école du village.

* * *

Nous avons de bonnes nouvelles de nos malades. Mme Lavallée est de nouveau de joyeuse humeur. M. Alfred Lalonde est dans un hôpital à Winnipeg, mais on nous dit qu'il est beaucoup mieux et il nous avise de ne pas nous inquiéter; il a encore bon pied bon oeil, et il ne faut pas nous décourager.

* * *

Les naissances et les mariages se font rares à St-Victor. M. le curé nous en faisait la remarque il n'y a pas longtemps. Cependant il y aura des nouvelles dans ce sens sous peu.

* * *

M. Eugène toujours charitable et sympathique a été vu aidant un de nos amis à relever sa charge de foin versée et imbourbée dans un énorme banc de neige. C'est dire que la neige prend des proportions terrifiques surtout en certains endroits où le vent l'accumule et que c'est tout comme dans le bon temps quoi! il ne faut pas s'étonner, peut-être l'humidité nous reviendra-t-elle!

* * *

Nos jeunes du pool s'assemblent bientôt, dans une grande assemblée à Scout Lake cette semaine. On parlait d'envoyer des délégués, mais rien à faire; on y va tous et avec quel entrain! Il faudra sûrement donner un peu plus d'avoine aux chevaux ce jour-là!

Albertville

Nous apprenons avec grand regret que le R. P. Ménard, O.M.I., en repos dans sa famille dans l'Est depuis quelques mois, ne peut revenir encore pour quelque temps, d'après les ordres de son médecin.

* * *

MARIAGES

Le 8 février dernier, Mlle Antoinette Ethier, fille de M. et Mme Remi Ethier, de Saint-Louis, unissait sa destinée à celle de M. Wilfrid Beaudoin, fils de M. et Mme Nap Beaudoin, de cette paroisse. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

Le 28 février dernier, Mlle Cécile Dussault, fille de M. et Mme Arthur Dussault, et M. Antoine Paradis, fils de M. et Mme Joseph-Pierre Paradis, tous deux de cette paroisse, unissaient leurs destinées à l'église Saint-Jacques d'Albertville. Un grand nombre de demoiselles, toutes Enfants de Marie, exécutèrent de jolis cantiques durant la messe nuptiale. Après la messe, la nouvelle épouse, accompagnée de la Présidente des Enfants de Marie, alla déposer une couronne au pied de la statue de la Très Sainte Vierge.

Après la cérémonie, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent chez les parents de la mariée pour y prendre la dîner. Le soir, tous retournèrent chez les parents du marié pour le souper et la veillée. Tous se divertirent avec un grand enthousiasme, et comblèrent les nouveaux époux de bons souhaits de bonheur.

* * *

MALADIE

Mme Henri Pellerin est de retour de l'hôpital de Saskatoon; elle souffre d'un cancer depuis huit mois. Elle n'est pas complètement satisfaite, car elle n'a pas obtenu sa guérison; mais elle n'a perdu ni son courage ni tout espoir, car elle a confiance au Grand Médecin qui, sans doute, exaucera ses prières. Toute la paroisse, et bon nombre de communautés religieuses s'unissent à elle, par des neuvaines successives pour obtenir cette guérison.

Deux frères de la malade sont venus de l'Est lui rendre visite; après avoir passé deux semaines auprès d'elle, ils sont retournés dans leur propre famille.

* * *

M. Albert Carrier, qui a été retenu au lit pendant quelque temps par le pleurésie et l'érysipèle, est maintenant en bonne voie de guérison.

* * *

M. René Nogue, qui a subi une opération à l'hôpital de la Sainte-Famille, à Prince-Albert, est de retour dans sa famille.

* * *

VA-ET-VIENT

M. J.-B. Carrier, commissaire de l'école d'Albertville, M. Georges Gobeil, commissaire de l'école Bégin et M. William Samson, commissaire de l'école d'Emilbury, tous trois délégués à l'assemblée de Saskatoon, sont de retour et ne rapportent que des éloges au sujet de cette assemblée.

MONTMARTRE

M. le curé A. Thériault a passé plusieurs jours à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, où il a été traité pour la grippe. Il a depuis repris son travail et sa santé semble s'être améliorée sensiblement.

* * *

Le 20 février dernier une soirée, dite des Anciens, avait réuni dans la salle paroissiale plus de 150 personnes, malgré les mauvais chemins. 15 mains de whist et un programme très intéressant. "La trahison", grâce à la bienveillante permission de l'auteur, Mme Emma Morrier, fut jouée avec succès et fut longuement applaudie. M. Albert Lévesque déclama: "Les adieux de la Grise", puis un morceau de composition locale. Le chant en choeur de Notre Père Noë avec variations de composition locale, suivi de Vive la Canadienne termina le programme récréatif.

L'élection du comité de l'A.C.F.-C. pour 1938 eut lieu par mode de scrutin secret, les bulletins de vote étant distribués à la porte d'entrée par les officiers. Le résultat sera annoncé prochainement.

M. Philippe Perron, présidait, avec son tact habituel et le tout fut un vrai succès.

* * *

Nous apprenons la mort de Elzéar Lavoie, anciennement de Montmartre, à Beauséjour, Man. Il était le frère du Dr Lavoie du Lac à la Crosse.

Il laisse une épouse et deux enfants en bas âge.

Joyeux compagnon, il avait de nombreux amis ici. Il était âgé de 33 ans seulement. Nos condoléances à la famille éprouvée.

* * *

M. A.-T. Breton a passé une semaine à Winnipeg et Woodridge, chez M. Jules Deschênes, son beau-frère.

* * *

Les derniers jours de beau temps ont fait baisser la neige et les chemins d'hiver se détériorent rapidement.

* * *

Mlle Lilian Rainville, fille de M. Frédéric Rainville, vient de nous quitter pour entrer dans la Congrégation des Soeurs de la Miséricorde, à Winnipeg, où deux de ses tantes faisaient partie de cette communauté depuis de nombreuses années. Nos meilleurs souhaits dans cette belle vocation.

* * *

M. Félicien Rinodeau est de retour de Régina où les docteurs ont découvert plusieurs fractures dans sa main droite, et il est condamné au repos pour plusieurs semaines.

* * *

Le charroyage du bois de chauffage organisé par les syndics de l'Eglise avance assez rapidement, et bientôt, nous aurons assez de bois vert pour diminuer grandement le coût du chauffage de l'église et du presbytère pour l'hiver prochain.

* * *

Nos joueurs de gouret, après une accalmie de plusieurs jours ont repris leur activités et à un partie chaudement contestée ont été défaits dans plusieurs minutes de temps supplémentaire, par les Indiens de la réserve. Ils attendent leur revanche qui ne tardera pas.

* * *

Le Curling menace de prendre fin avec le beau temps, mais la Coupe Wildfire détenue par l'Equipe Côté, a passé rapidement aux mains de l'équipe commandée par M. Billing, et composée de MM. S. Ecarnot, A. Hipfener et M. l'abbé J.-A. Foisy.

ST - BRIEUX

Nous sommes extrêmement heureux d'apprendre que le père Barbier est parti en convalescence à Tisdale. Les hôpitaux ne sont pas le lieu idéal de refuge ou de repos pour le bon père. Nous avons hâte de le revoir parmi nous.

* * *

Nous apprenons ici avec grand plaisir que Mlle Agnès Tétreault est en voie de guérison, ainsi que sa petite soeur Thérèse qui était tombée soudainement malade la semaine dernière.

* * *

Une équipe de curlers: B. Tétreault, Réhaume, Réhaume, P. Boulanger est allée au bonspiel de Melfort et en est revenu... dans les huiles... ayant gagné chacun un gallon de liquide visqueux.

* * *

Un club junior de joueurs de gouret est descendu de Melfort pour jouer contre les nôtres et la victoire fut aux juniors par 7 à 3. Auparavant une équipe de curlers dirigée par L. Demay devait baisser pavillon très gentiment devant les jeunes.

* * *

La fin de la semaine est désastreuse pour la glace en général, quoique beaucoup se réjouissent de l'économie de chauffage. La neige qui s'était amoncellée un peu partout, nous quitte ou perd sa blancheur immaculée.

* * *

Le téléphone nous annonce que le Père Rivard qui se fait soigner à Tisdale nous reviendra probablement la semaine prochaine. Espérons que cela ne trainera pas car il sait que tous ont besoin de lui.

* * *

La rareté de grains et de fourrage se fait sentir par-ci par-là et bon nombre de fermiers sont à la recherche d'avoine et orge.

ST - HUBERT

19 février: Baptême: Monique, Liliane, Geneviève, enfant No. 5 d'Arthur Dumonceaux et Geneviève Saive. Parrain, Raphaël, marraine, Solange, frère et soeur de l'enfant.

* * *

20 février: André Raiwet fait sa première communion dans la chapelle de l'Hospice.

* * *

27 février: Nouvelle Bibliothèque. Enfin notre Bibliothèque paroissiale est de nouveau ouverte au public. Grâce à l'aide de plusieurs donateurs, dont le plus généreux a été, sans contredit "L'Oeuvre du livre français de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal", notre bibliothèque est inaugurée sur un assez bon pied. Il s'en faut de beaucoup, cependant, qu'elle soit aussi riche que l'ancienne, détruite par l'incendie, en 1935, en même temps que notre vieille église. Nous avons toujours attaché la plus grande importance à cette oeuvre paroissiale. Profonde fut donc notre douleur à la perte de ces nombreux et précieux volumes, que la misère actuelle nous empêche de remplacer comme nous le voudrions. Aussi recevrons-nous avec la plus sincère reconnaissance tout envoi de livres, en français et en anglais, que d'autres âmes charitables pourraient avoir la bonne pensée de nous faire parvenir.

* * *

27 février: Nouvelle lampe du sanctuaire Grande fut aussi la surprise des paroissiens, en entrant à l'église, pour la grand'messe. Enfin notre lampe du Sanctuaire est en place, avec tous les accessoires qui en font l'ornement. Il était bien temps, n'est-ce pas? Il y avait plus d'un an qu'il en avait été question pour la première fois. Et ce fut sa chance. La collecte, en effet, avait été faite, et l'argent mis en lieu sûr, avant la sécheresse de l'été dernier. Une série de contretemps absolument incontrôlables en avait toujours retardé l'arrivé jusqu'à ces derniers jours. Tout est bien qui finit bien.

WILLOW BUNCH

CONGRES EUCHARISTIQUE CANADIEN

On a commencé à réciter à tous les soirs à la prière publique la prière recommandée par Son Eminence le Card. Villeneuve et NN. SS. les Evêques du Canada pour le succès du prochain congrès eucharistique national qui sera tenu à Québec au mois de juin. Mgr le Curé a une bonne série d'images où cette prière est imprimée. Les familles qui voudraient la réciter à la prière du soir en famille n'auront qu'à s'adresser au presbytère et on se fera un plaisir de leur en donner une copie.

* * *

AVIS

Mgr le curé a annoncé dimanche à ses paroissiens qu'à partir du 1er mars il n'y aurait plus de téléphone au presbytère. Tout en économisant, Mgr veut sans doute avoir l'agréable plaisir de voir plus souvent ses paroissiens au presbytère, ne se contentant pas d'entendre leur voix sur les fils téléphoniques.

* * *

BAPTEMES

Le 13 février a été baptisée Cécilia, Ilda, fille de M. et Mme Robert McGillis. Parrain: M. Jos. Beston; marraine, Mlle Ida Gosselin.

* * *

Le 16 février a été baptisé Georges, Joseph, Pierre, Jacques, fils de M. et Mme Pierre Campagne. Parrain, M. James Désautels; marraine, Mlle France Campagne, soeur de l'enfant.

* * *

ABONNES AU PATRIOTE

Nous apprenons qu'il y a actuellement à Willow-Bunch 58 abonnés à notre journal. De ce nombre 49 sont en règle, ayant payé leur abonnement. Les autres rendraient bien service à l'administration en faisant leur remise au plus tôt à M. le Vicaire qui veut bien se charger de faire parvenir les abonnements. Pour savoir si on est en règle ou non, il suffit de regarder la date qui accompagne notre nom sur la bande-adresse.

Coin du collège Mathieu

"LE 17 FEVRIER"

Le 17 février est une journée mémorable pour tout Oblat de Marie Immaculée, car c'est la date précise où le Saint Père approuva définitivement les règles de la Congrégation. Si l'aube du 17 février sema la joie dans les coeurs de nos professeurs, il n'en fut pas autrement pour nous, les élèves; c'était l'aube d'un congé. Jour mémorable, car au cours de cette journée, plusieurs de nos confrères devaient faire leur entrée dans la Congrégation de la Sainte Vierge.

Le saint Sacrifice de la Messe célébrée par le R. P. Supérieur se déroula pieusement. Un chant magnifique en quatre parties fut exécuté par la chorale du Collège sous la direction du R. P. Dubreuil. Après la messe, chaque Père vint au pied de l'autel renouveler ses voeux de religion. La cérémonie se termina par le chant du "TE DEUM".

Faveur importante: la cigarette fut mise à l'ordre du jour; il nous fut permis de fumer dans la salle de récréation; permission nullement à dédaigner, et qui ne le fut pas non plus. Vers les dix heures, nous nous trouvions attroupés autour de la patinoire où s'engagea entre professeurs et étudiants une lutte ardente et pleine d'intérêt. Malgré l'ambition et la bonne volonté de nos meilleurs lutteurs, la victoire resta aux professeurs, au pointage de 8 à 3. Décidément la chance n'était pas en notre faveur.

A midi, Pères et étudiants dînèrent ensemble au réfectoire des élèves. Ce fut au son de la fanfare, que couteaux, fourchettes et cuillères accomplirent leur besogne habituelle de dévastation. A la fin du repas, le R. P. Supérieur nous entretint quelques instants sur l'esprit de famille et l'esprit de charité qui règnent dans toute la Congrégation des Oblats. Le mot "Charité" nous dit-il, fut le testament suprême laissé par le fondateur à ses Oblats. Comme souvenir de cette journée, le R. P. Piédalue, photographe de mérite, distribua à chacun le portrait du fondateur de la Congrégation, Mgr de Mazenod.

Dans l'après-midi, sur la patinoire, grand tournoi: diverses courses et concours variés. Amateurs aussi bien que professionnels du patin purent étaler leurs prouesses au divertissement de tous les spectateurs. L'après-midi se passa donc d'une manière agréable pour tous.

Cinq heures sonnant nous étions tous de nouveau réunis dans la chapelle pour assister à la réception des nouveaux membres dans la Congrégation de la Sainte-Vierge. Le R. P. Dubreuil prononça le sermon de circonstance, sermon très approprié, d'un intérêt captivant et très apprécié de toutes parts. Mgr Kugeuer nous fit l'honneur de bénir les insignes, de les distribuer et d'admettre enfin les nouveaux membres. Cérémonie touchante que de voir dix-huit de nos confrères s'agenouiller, simples étudiants, au pied de l'autel, et se relever "enfants de Marie!" Le salut du Très Saint Sacrement termina la cérémonie.

Le soir vers les huit heures, une séance fut offerte aux Pères et aux nouveaux Congréganistes. Voici le programme de la soirée:

1.— FANFARE: "Fierté de notre Race", W. N. Bartow. "Maritana" W. Wallace. "Thèmes de Mignon", G. Verhelst.
2.— DECLAMATION, G. Verhelst, "Le secret d'une croix missionnaire".
3.— SOLO DE CORNET, L. L'heureux, "La suprématie du droit", H. L. Clarke.
4.— SAYNETE: "Le Perroquet d'Arthur"— (Personnages): Henri, neveu d'Hector, R. Sylvestre; Hector, rentier, A. Lorrain; Arthur, valet de chambre, H. Bélanger; Le Docteur, M. Tremblay; Le Vétérinaire, B. Deshayes; Le second neveu d'Hector, A. Boire.
5.— SOLO DE CLARINETTE, Abbé L. Mondor, "L'oiseau moqueur", B. Vereecken.
6.— SOLO DE PIANO, N. Wedensky, "Marche des Scouts", A. Shaeffer.
7... DUO DE CORNET ET DE TROMBONE, J. Moreau et G. Roy, "Kashmiri Song", H. Gleen.
8.— FANFARE, "Lustpiel", KeLer-Bela.
9.— TIRAGE: Voici les heureux gagnants: 1er prix, M. Théodore Côté, Ponteix; 2ième prix, R. P. Supérieur, Collège; 3ième prix, M. Bernard Tétreault, St-Brieux; 4ième prix, Pères de la salle, Collège. (L'Association Musicale du Collège félicite les heureux gagnants).
10.— FANFARE: "Caprice", C. Campbell. "Un Jardin de campagne, T. Clark.
11.— Allocutions "O Canada"

La saynète fut une belle petite pièce, jouée dans une atmosphère de gaieté. Les jeunes acteurs surent nous intéresser. A eux donc, toutes nos félicitations pour leur succès et nos meilleurs encouragements pour l'avenir. Pour clore la soirée, Mgr Kugener nous adressa de touchantes paroles et nous transmit les regrets qu'avait Mgr Guy de n'avoir pu passer la journée avec ses confrères Oblats.

Le temps de griller une dernière cigarette et nous montions prendre un repos bien mérité, laissant les joies passagères de ce congé planer dans les vapeurs bleues de nos cigarettes, mais emportant dans nos coeurs le souvenir de cette belle journée.

Fernand Delaye, rhétoricien.